



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

2021-04-01 ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2021 :

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir procéder à l'adoption du compte rendu du Conseil Municipal du 22 février dernier. Un exemplaire du compte rendu a été transmis aux élus.

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le compte rendu de la séance du 22 février 2021 et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 0


ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,



Bernard GUILHEM



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

2021-04-01 ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2021 :

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir procéder à l'adoption du compte rendu du Conseil Municipal du 22 février dernier. Un exemplaire du compte rendu a été transmis aux élus.

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le compte rendu de la séance du 22 février 2021 et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 0


ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,



Bernard GUILHEM



33500 ARVEYRES

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN PRIVE A LA
COMMUNE DESTINE A L'ELARGISSEMENT D'UN CARREFOUR**

Entre :

LA COMMUNE d'ARVEYRES représentée par Monsieur Bernard GUILHEM, agissant en sa qualité de maire en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du dont le siège est sis à ARVEYRES (33500) – 08 rue de l'église -

Dénommée ci après : « la commune »

Et :

EARL CHATEAU GOUDICHAUD, dont le siège est sis à SAINT GERMAIN DU PUCH (33750) - 17 chemin de Goudichaud - représentée par Monsieur GLOTIN demeurant à SAINT GERMAIN DU PUCH – 17 Chemin de Goudichaud,

Dénommé ci après : « le propriétaire »

Il a d'abord été exposé ce qui suit :

La présente convention a pour objet de fixer les modalités administratives, techniques et financières pour la réalisation de l'aménagement du carrefour situé au croisement des voies communales 08 et 117.

La desserte de la zone nécessite l'élargissement et la sécurisation du carrefour de la VC08 et la VC117 compte tenu de la configuration des lieux, de la nature et de l'importance du trafic, le carrefour actuel étant sous dimensionné.

La commune a donc prévu de l'élargir et de le sécuriser et pour ce faire, doit empiéter sur de deux parcelles appartenant à la EARL Château Goudichaud.

Le propriétaire est prêt à mettre ses terrains à disposition pour cette utilisation sous la condition qu'il ne puisse voir sa responsabilité engagée du fait de cette mise à disposition. Les terrains étant pris en l'état, les éventuels aménagements nécessaires seront à la charge de la commune.

A la fin des travaux de l'aménagement de ce carrefour, le transfert de propriété des terrains privés utilisés pour cette infrastructure sera finalisé par acte administratif ou par acte notarié. Il est d'ores et déjà acté que cette cession s'effectuera à titre gratuit.

Conscients de l'intérêt de pouvoir utiliser ces terrains, le propriétaire et la commune ont proposé de finaliser les conditions de mise à disposition.

Tel est l'objet de la présente convention.



CONVENTION

Article 1 – Mise à disposition

Par la présente convention, le propriétaire met à disposition de la commune du terrain destiné à être utilisé pour l'aménagement du carrefour de la VC08 et la VC117.

Article 2 – Désignation

Le terrain mis à disposition est situé à proximité immédiate du carrefour VC08-VC117 sur les parcelles cadastrées :

Section et numéro	Lieu dit	Superficie
H 399p	Fage	Environ 123 m2
H 401	Fage	Environ 35 m2

Article 3 – Destination

Les terrains mis à disposition sont à usage exclusifs de travaux permettant l'élargissement et la sécurisation du carrefour VC08 et VC117.

Article 4 – Droits et obligations de la commune

La commune réalisera les travaux d'aménagement destinés à rendre les terrains utilisables pour cette infrastructure. Ces travaux consistent en : élargissement, nivellement, soutènement

La commune assurera toutes les obligations et responsabilités du maître d'ouvrage.

A ce titre, elle fera son affaire des procédures administratives préalables à la réalisation des travaux ainsi qu'après réception définitive des travaux (plan de recollement à l'appui) pour intégrer dans le domaine public les parties des parcelles privées occupées par cet aménagement.

La commune prendra également en charge la délimitation de l'emprise de l'aménagement sur les terrains privés. Au terme des travaux, les limites d'emprise réelles et définitives du carrefour seront arrêtées et seront établies par un cabinet de géomètres.

Les documents modificatifs du parcellaire cadastrale seront produits permettant de définir avec exactitude les superficies qui seront transférées dans le domaine public de la commune par acte administratif.

La commune ne pourra réaliser aucun autre aménagement sans l'accord écrit du propriétaire. Si besoin, un avenant à la présente convention devra être conclu.

La commune assurera le contrôle et l'entretien courant des ouvrages réalisés. Elle édictera les règlements particuliers qui lui paraîtront utiles.

Le propriétaire s'engage à laisser libre d'accès les terrains à tout intervenant mandaté par la commune.

Le propriétaire autorise la commune à procéder à tous les travaux destinés à rendre les terrains utilisables pour cet aménagement.

Article 5 – Foncier

Les travaux seront réalisés pour partie sur le domaine public routier communal et pour autre partie sur la propriété privée de la EARL Château Goudichaud.

A ce titre, le propriétaire donne d'ores et déjà son autorisation pour le démarrage des travaux sur sa propriété.

Concernant les aménagements et équipements réalisés dans les emprises devant être incorporés dans le domaine public communal, ils n'y seront qu'à l'issue de la procédure foncière prévue ci-dessus.



Article 6 – Durée

La présente convention prendra effet à compter de sa signature par les parties et est conclue pour une durée de **UN AN (1 an)**.

Celle-ci cessera de fait dès la signature de l'acte administratif ou notarié.

La commune conserve cependant la possibilité de prononcer une résiliation anticipée, sous réserve d'un préavis de 3 mois, sans indemnité pour le propriétaire, dès lors que l'intérêt général l'exigerait.

En fin de convention, la commune s'oblige à acquérir la partie des parcelles privées supportant l'aménagement du carrefour.

Le choix entre le retrait ou l'abandon de l'ouvrage devra être fait par la commune dans les six mois suivant la fin de la convention.

Aucune indemnité ne sera due de part et d'autre.

Article 6 – Responsabilité

La commune prend en charge les aménagements à apporter et assume donc toute la responsabilité liée au bon état de ceux-ci et à leur adaptation.

En tout état de cause, la responsabilité du propriétaire ne serait pas recherchée en cas de dommages découlant de la mise à disposition.

Dès lors, en cas de dommage causé par un fait survenu sur le terrain occupé pendant la durée de la convention, quel qu'en soit l'auteur ou la cause :

- la commune conserve la charge du préjudice qu'elle peut subir et renonce de ce fait à toute responsabilité contre le propriétaire.

- la commune accepte de garantir le propriétaire contre toute action en responsabilité résultant de dommages causés à toute personne utilisatrice de l'ouvrage réalisé ou tiers par rapport à ce dernier.

Article 7 – Droits et obligations du propriétaire

Le propriétaire s'engage à conserver le libre accès du terrain occupé à la commune. Il s'interdit toute action de nature à porter atteinte à ce libre accès.

Article 8 – Cession – Sous location

La commune ne pourra céder les droits qu'elle tire de la présente convention. Elle ne pourra sous louer qu'avec l'accord du propriétaire.

Article 9 – Modification

Toute modification de la présente convention devra faire l'objet d'un avenant.

Article 10 – Prix

La présente mise à disposition est consentie à titre entièrement gratuit.



Article 11 – Inexécution de la convention

11.1 – Résiliation pour motif d'intérêt général

La présente convention pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties pour un motif d'intérêt général, ou si l'une des dispositions mentionnées ci avant n'est pas respectée.

Dans le cas où le propriétaire prendrait l'initiative de la résiliation ou qu'une des conditions n'est pas respectée, le propriétaire devra indemniser la commune pour le préjudice direct, matériel et certain qu'elle aura pu subir. Cette indemnisation comprendra notamment :

- la valeur d'usage des ouvrages et infrastructures déjà réalisés.
- le montant des indemnités liées à la résiliation des contrats quels qu'ils soient.

En cas d'inexécution par l'une des parties, de l'une des clauses de la présente convention, l'autre partie devra lui notifier, par lettre recommandée avec avis de réception, une mise en demeure d'exécuter. La présente convention sera résiliée de plein droit si, dans les deux mois de cette mise en demeure, la partie défaillante n'a pas exécuté l'ensemble des dispositions de la présente convention.

11.2 – Résiliation pour faute grave

L'une ou l'autre des parties pourra résilier la présente convention en cas de manquement particulièrement grave à leurs obligations contractuelles au titre de la présente convention.

La résiliation est précédée d'une mise en demeure dûment motivée et notifiée soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par signification extra judiciaire et restée sans effet dans un délai qui ne peut être supérieur à deux mois.

Article 12 – Règlement des litiges - Attribution de Juridiction

Il est expressément convenu entre les parties que tout litige susceptible de survenir dans l'application de la présente convention devra, au préalable à toute action devant la juridiction compétente, faire l'objet d'une concertation entre les parties en vue d'une solution amiable.

En cas de litige lié à l'exécution de la présente convention, le Tribunal Administratif de Bordeaux sera compétent pour en connaître.

Article 13 – Pièces Annexées

13.1- plan projet non contractuel.

Fait à ARVEYRES le 29 Mars 2021

EARL CHATEAU GOUDICHAUD
Représentée par Mr GLOTIN

COMMUNE D'ARVEYRES
Représentée par Mr GUILHEM-Maire-


E.A.R.L. CHATEAU GOUDICHAUD
33750 SAINT-GERMAIN DU PUCH
Tél. : (335) 5724 5734
Siret : 441 321 452 00019



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021**

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

**2021-04-02 AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DE SIGNER LA
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN PRIVE A LA COMMUNE
POUR L'ELARGISSEMENT D'UN CARREFOUR :**

Monsieur le Maire rappelle les travaux prévus au carrefour du lieu-dit « Fage ». Il s'agit de procéder à la sécurisation du carrefour VC08. Ces derniers empiétant sur le

domaine privé, la signature de la convention jointe permet de fixer les modalités d'exécution.

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la signature de la convention jointe à la présente décision et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,



Bernard GUILHEM



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021**

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETAIRE DE SEANCE	Catherine DOS SANTOS
----------------------	----------------------

2021-04-03 : AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DE DEPOSER UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE AU TITRE DU FDAEC 2021 :

Monsieur le Maire précise que le Département de la Gironde aide les communes sur des projets d'investissement précis dans le cadre du FDAEC. Chaque canton dispose d'une enveloppe financière annuelle qu'il répartit entre chaque commune selon une clé de répartition approuvée par les maires du canton.

Monsieur le Maire indique que les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas d'organiser la réunion annuelle durant laquelle la répartition est validée. Aussi, les modalités de financement 2020 ont été reconduites sur l'exercice 2021. Les communes ont la liberté de situer leurs investissements comme elles le désirent. Le mode de calcul pour la répartition cantonale a été donc maintenu en l'état.

La contribution du Département de la Gironde dans le cadre de ce fonds d'aide sera de **18 413.00 euros** pour la commune d'Arveyres.

Les crédits pour le programme de travaux mentionnés ci-dessous sont inscrits au budget 2021.

DESIGNATION	MONTANT HT en €	MONTANT TTC en €	FINANCEURS	MONTANT TTC en €
aménagement du carrefour du lieu dit « Fage »	26 705.00	32 046.00		
voirie chemin de Graveyron	23 240.00	27 888.00	Conseil Général de la Gironde FDAEC 2021	18 413.00
voirie chemin de Siston	67 421.00	80 905.20		
mise aux normes sanitaires salle des fêtes du bourg	29 999.00	35 998.80	Commune	158 425.00
TOTAL	147 365.00	176 838.00	TOTAL	176 838.00

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde telle que présentée
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

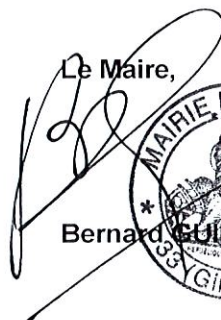

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,
Bernard 

 Mairie d'Arveyres
 33133 (Gironde)



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

N° 2021-04-04 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A TEMPS COMPLET CATEGORIE C ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS :

Monsieur le Maire rappelle la date de départ en retraite d'un agent des services techniques aujourd'hui au grade d'agent de maîtrise. Le remplacement de l'agent est prévu sur le grade d'adjoint technique 2nde classe. Monsieur Le Maire propose donc la création d'un poste d'adjoint technique de 2nde classe à temps complet (catégorie C) à compter du 1^{er} avril 2021.

Monsieur Le Maire précise que les postes qui doivent être supprimés font l'objet d'une saisine du comité technique du centre de gestion de la Gironde. A réception des avis, une délibération sera proposée à l'Assemblée Délibérante.

Il convient de modifier le tableau des effectifs communaux comme suit :

Grade d'emploi	Nombre de postes créés		Quotité du temps de travail	Nombre de postes à créer	Nombre de postes à supprimer	Date d'effet
Attaché territorial catégorie A	1	1 agent	35/35 ^{ème}			
Adjoint technique 2° classe	3	1 agent 1 agent 1 agent 1 agent	30/35° 20/35° 35/35° 35/35°	1		1 ^{er} avril 2021
Adjoint technique Principal 2° classe	5	3 agents 2 agents	35/35° 35/35°			
Agent de maîtrise	1	1 agent occupant les fonctions de responsable du service technique	35/35°			
ATSEM Principal 2° classe	2	1 agent 1 agent	35/35° 28/35°			
ATSEM Principal 1° classe	2	1 agent 1 agent	15/35° 35/35			
Adjoint administratif Principal 2° classe	2	2 agents	35/35°			
Adjoint administratif Principal 1° classe	1	1 agent	35/35°			
Opérateur des A.P.S principal	1	1 agent occupant les fonctions de coordonnateur Enfance Jeunesse et direction ALSH	35/35°			
Adjoint territorial d'animation	2	2 agents	35/35°			
Rédacteur territorial principal 1° classe	1	1 agent occupant les fonctions de secrétaire de mairie	35/35°			
Contrat à durée Indéterminée	1	1 agent	32/35°			1 ^{er} mars 2021

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente décision et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,


Bernard GUILHEM
(Gironde)



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

N° 2021-04-05 : CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS ET AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DE RECRUTER DES AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT :

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 3-1, 3 - I - 1 et° 3 -I - 2° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité notamment dans les services techniques, scolaires et administratifs pour pallier les urgences dévolues à ces mêmes services ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, notamment au regard des rythmes scolaires imposés par le Législateur et des mesures à mettre en œuvre ;

Considérant que les besoins des services peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles ;

Monsieur Le Maire rappelle que la création de postes pourrait s'organiser comme suit :

catégories	grades	quotités hebdomadaires (maxi)	nombres	durées
en application de l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984				
autorisation à portée générale dans le cadre des remplacements d'agents fonctionnaires ou contractuels par des contractuels.				
en application de l'article 3-1-1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984				
c	adjoint technique 2 nd e classe	35/35 ^{ème}	1	12 mois maximum sur une durée de 18 mois
		20/35 ^{ème}	1	
	adjoint administratif 2 nd e classe	35/35 ^{ème}	1	
		35/35 ^{ème}	1	
en application de l'article 3-1-2 ^{ème} de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984				
c	adjoint technique 2 nd e classe	35/35 ^{ème}	1	6 mois maximum sur une durée de 12 mois
		20/35 ^{ème}	1	
	adjoint administratif 2 nd e classe	35/35 ^{ème}	1	
		35/35 ^{ème}	1	

La rémunération des candidats sera fixée par l'autorité territoriale en fonction de l'expérience et des diplômes du candidat. Les crédits budgétaires nécessaires seront inscrits au budget.

Cette autorisation est valable sur la durée du mandat en cours.

Monsieur Le Maire demande à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir l'autoriser :

- A pouvoir aux remplacements des agents fonctionnaires et contractuels comme précisé ci-dessus ;
- A ouvrir les postes nécessaires au maintien des services publics comme listés ci-dessus .

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente décision et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021



 MAIRIE D'ARVEYRES
 Bernard GUILHEM
 33 (Gironde)



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021**

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

N° 2021-04-06 : PRISE EN CHARGE DIRECTE DES PARTS FAMILIALES DES ADMINISTRES DE LA COMMUNE D'ARVEYRES POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE DU COLLEGE D'ARVEYRES

Vu la demande du service des Transports Terrestres de la Communauté d'Agglomération du Libournais de statuer sur la reconduction ou non de la prise en charge de la part familiale des collégiens arveyrais utilisant les transports scolaires desservant le collège Jean Auriac, A titre

indicatif, pour l'année 2019/2020, 20 collégiens ont été concernés. Le coût global a été de 1530 euros.

Monsieur le Maire propose de reconduire la prise en charge afin d'assurer la gratuité des déplacements scolaires quotidiens des collégiens arveyrais.

DECISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- décide de maintenir pour les prochaines rentrées scolaires la prise en charge des participations communales pour les enfants arveyrais qui prennent le bus pour se rendre au collège d'Arveyres.

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente décision et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,



Bernard GUILHEM



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	16	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

N° 2021-04-07 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales

Exposé :

Monsieur AVRILLAUD, adjoint en charge des finances présente de Compte administratif 2020 du budget de la commune.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses/chapitre		Recettes/chapitre	
011 charges à caractère général	315 541.09	013 atténuations de charges	181 896.84
012 charges de personnel	851 840.02	70 produits des services	105 583.49
65 autres charges de gestion courante	128 705.43	73 impôts et taxes	1 012 823.19
66 charges financières	6 333.79	74 dotations, subventions et participations	264 740.08
042 opération d'ordre transfert entre sections	3 109.00	75 autres produits de gestion courante	65 518.46
		76 produits financiers	30.73
		77 produits exceptionnels	7 598.99
		042 opérations d'ordre entre section	1 729.45
		R 002 résultat de fonctionnement reporté	48 730.68
Total des exécutions	1 305 529.33	Total des exécutions	1 688 651.91

Le résultat de l'exercice de la section de fonctionnement s'établit à **+ 334 391.90 euros**

Le résultat cumulé de l'exécution de la section de fonctionnement s'établit à **+ 383 122.58 euros**

SECTION DE D'INVESTISSEMENT

Dépenses/chapitre		Recettes/chapitre	
R001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 831.49		
16 emprunts	41 262.60	10 dotations, fonds et réserves	166 606.36
20 immobilisations incorporelles	86 982.01	1068 excédents de fonctionnement capitalisés	444 266.49
204 subventions d'équipement versées	1 170.00	13 subventions d'investissement	77 843.30
21 immobilisations corporelles	276 378.69	040 opérations d'ordre entre les sections	3 109.00
23 immobilisations en cours	147 290.17	041 opérations patrimoniales	110 212.10
040 opérations d'ordre entre les sections	1 729.45		
041 opérations patrimoniales	110 212.10		
Total des exécutions	669 856.51	Total des exécutions	802 037.25

Le résultat de l'exercice de la section d'investissement s'établit à **+ 137 012.23 euros**

Le résultat cumulé de la section d'investissement intégrant le report 2019 affecté au r 001 s'établit à : **+132 180.74 euros**

Le résultat de l'exercice 2020 s'établit à **+ 471 404.13 euros**

Le résultat cumulé de l'exercice 2020 s'établit à : **+515 303.52 euros**

Les restes à réaliser de l'exercice 2020 s'élèvent à :

- en dépenses à **552 731.00 euros**,
- en recettes à **39 511.00 euros**.
 - o ils présentent un besoin de financement d'un montant **de 513 220 euros**

Le résultat cumulé de l'exercice 2020, RAR inclus s'élève à + 2 083.52 euros.

Après études des différents chapitres par l'Assemblée, Monsieur Le Maire quitte la salle et,

Le doyen de l'Assemblée, Monsieur Jean PERON, fait procéder au vote du compte administratif 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE

- Le Conseil Municipal, après avoir délibéré adopte le compte administratif 2020 du budget de la commune et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 16



CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 16

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire  
Bernard GUILHEM



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021**

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETAIRE DE SEANCE	Catherine DOS SANTOS
----------------------	----------------------

N° 2021-04-08 : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Exposé :

Monsieur AVRILLAUD, adjoint en charge des finances présente de Compte de gestion 2020 du budget de la commune.

Le Compte de Gestion 2020, retraçant la comptabilité du budget de la commune tenue par Monsieur Le Trésorier de Libourne est en concordance avec le compte administratif 2020 retraçant la comptabilité tenue par la collectivité.

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le compte de gestion 2020 ;
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 0

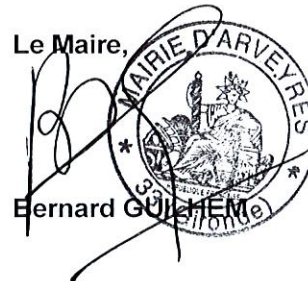
ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,



Bernard GUILLIEM



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021**

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

N° 2021-04-09 : AFFECTATION DU RESULTAT 2020 SUR LE BUDGET 2021 :

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la délibération 2021-04-07 portant sur l'adoption du compte administratif 2020 ;

Considérant la délibération 2021-04-08 portant sur le vote du compte de gestion 2020 :

Exposé :

Les résultats cumulés 2020 mettent en évidence un résultat excédentaire pour la section de fonctionnement de **383 122.58 euros**

Le résultat cumulé de la section d'investissement fait ressortir un excédent de **132 180.74 euros**

Les restes à réaliser 2020 présentent un besoin de financement de **513 220.00 euros**

Monsieur AVRILLAUD propose à l'assemblée délibérante l'affectation répartie comme suit :

- ❖ **Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**
 - **Résultat de clôture à affecter :** **383 122.58 euros**
- ❖ **Besoin réel de financement de la section d'investissement :**
 - **Résultat comptable cumulé :** **132 180.74 euros**
 - Dépenses d'investissement engagées non mandatées : 552 731.00 euros
 - Recettes d'investissement restant à réaliser : 39 511.00 euros
 - Solde des restes à réaliser : **- 513 220.00 euros**
 - **Besoin réel de financement :** **381 039.26 euros**
- **Excédent réel de financement :** 0.00 euros
- ❖ **Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**
 - Résultat excédentaire
 - Part affectée à la section de fonctionnement au R002: **83 000.00 euros**
 - Part affectée à la section d'investissement au 1068 : **300 122.58 euros**
- ❖ **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes
D002=déficit reporté	R002=excédent reporté 83 000.00 euros	D001=solde d'exécution N-1	R001=solde d'exécution N-1 132 180.74 euros R1068= excédent de fonctionnement capitalisé 300 122.58 euros

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente affectation des résultats 2020 sur le budget primitif 2021 ;
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

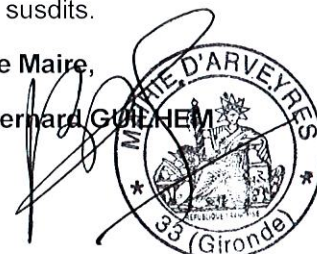
VOTE : 17**CONTRE : 0****ABSTENTION : 0****POUR : 17**

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,

Bernard GUILHEM



Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

ID : 033-213300155-20210412-20210410A-DE

MINISTÈRE DE LA RÉPUBLIQUE
ARRONDISSEMENT : 33 LIBOURNE
TRÉSORERIE SPL OU SGC : TRÉSORERIE DE LIBOURNE

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2021

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

Taxes	Bases d'imposition effectives 2020 ¹	Taux de référence pour 2021 ²	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 ³	Produit de référence (col.3 x col.2) ⁴	TAUX VOTÉS ⁵	Produits attendus (col.3 x col.5) ⁶	Taux plafond pour 2021 ⁷
Taxe foncière (bâti).....	1 830 824	36,55	1 869 000 (*)	683 120	37,28	69 676,3	104,66
Taxe foncière (non bâti).....	91 610	52,69	92 400	48 686	53,74	49 656	133,64
CFE.....				0			>>>
Totaux :				731 806		74 641,9	

S'il la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case : Total : 731 806

(*) dont taux départemental 2020 : 17,46

AIDE AU CALCUL DES TAUX PAR VARIATION PROPORTIONNELLE

Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :
- de reconduction des taux de référence
- ou de variation différenciée

Taxes	Taux de référence de 2021 ⁸	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE ⁹	Taux proportionnel (col.8 x col.10) ¹¹
Taxe foncière (bâti).....	36,55	Produit total souhaité 74641,9	37,28
Taxe foncière (non bâti).....	52,69	731 806	53,74
CFE.....	>>>		
Produit total de référence (total colonne 4) (6 décimales)			

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021

CVAE	IJEER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
>>>			15 361		>>>	15 361
Allocations compensatrices	DCRTP	versement	FNGIR contribution	Effet du coefficient correcteur versement	contribution	0
12 080				0		

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021

74641,9	+	15 361	+	12 080	+	0	-	0	+	0	+	0	=	77386,0
Produit attendu des taxes à taux voté (colonne 6)														
Total autres taxes (cadre II)														
Allocations compensatrices et DCRTP														
Versement FNGIR														
Contribution FNGIR														
Versement coefficient correcteur														
Contribution coefficient correcteur														
Montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale														

A BORDEAUX
Le DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES
ISABELLE MARTEL
Le 24 MARS 2021

Le préfet,
Bernard Guinet
Le maire,
Bernard Guinet
le 19 Mars 2021





**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021**

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETAIRE DE SEANCE	Catherine DOS SANTOS
----------------------	----------------------

N° 2021-04-10 : VOTE DES TAUX 2021 :

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, la loi 2020-1721 du 29 décembre 2020 portant sur les dispositions fiscales 2021 ;

Considérant la délibération 2021-04-07 portant sur l'adoption du compte administratif 2020 ;

Considérant la délibération 2021-04-08 portant sur le vote du compte de gestion 2020 ;

Considérant la délibération 2021-04-09 portant sur l'affectation du résultat 2020 sur le budget 2021 ;

Considérant le travail mené lors de la commission des finances du 22 février 2021 dans le cadre de la préparation du budget 2021 ;

Exposé :

Monsieur Cédric AVRILLAUD rappelle la réforme de la fiscalité locale introduite par la loi des finances 2021 ; Le nouveau schéma de financement entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021. Ainsi, les communes ne perçoivent plus la taxe d'habitation. La part départementale de la taxe foncière compense la perte de produit généré par la taxe d'habitation.

Au regard des travaux menés en commission de finances, notamment sur l'élaboration des programmes d'investissement 2021, Monsieur AVRILLAUD propose d'augmenter le taux de la Taxe Foncière des Propriétés Bâties et celui de la Taxe Foncière des propriétés Non Bâties de 2%.

Taxes	Bases prévisionnelles 2021	pour rappel, Taux 2020	taux 2021
Foncière (bâti)	1 869 000	36.55	37.28
Foncière (non bâti)	92 400	52.69	53.74

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité le vote des taux tel que présenté ;
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 4

ABSTENTION : 4

POUR : 9

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,



Bernard GUILHEM



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETAIRE DE SEANCE	Catherine DOS SANTOS
----------------------	----------------------

N° 2021-04-11 : VOTE DU BUDGET 2021 :

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, la loi 2020-1721 du 29 décembre 2020 portant sur les dispositions fiscales 2021 ;

Considérant la délibération 2021-04-07 portant sur l'adoption du compte administratif 2020 ;

Considérant la délibération 2021-04-08 portant sur le vote du compte de gestion 2020 ;

Considérant la délibération 2021-04-09 portant sur l'affectation du résultat 2020 sur le budget 2021 ;

Considérant le travail mené lors de la commission des finances du 22 février 2021 dans le cadre de la préparation du budget 2021 ;
 Considérant la délibération 2021-04-10 portant sur le vote des taux 2021 ;

Exposé :

Monsieur AVRILLAUD présente le budget primitif 2021 de la commune en relatant les travaux de la commission des Finances.

La section de fonctionnement :

Dépenses		Recettes	
011 charges à caractère général	363 200.00	70 produits des services	96 400.00
012 charges de personnel	902 860.00	73 impôts et taxes	1 011 660.00
65 autres charges de gestion courante	154 792.90	74 dotations et participations	259 220.00
66 charges financières	5 229.00	75 autres produits de gestion courante	60 000.00
67 charges exceptionnelles	18 200.00	013 atténuations de charges	175 000.00
023 virement à la section d'investissement	137 897.10	77 produits exceptionnels	
014 Atténuation de produits	150.00	R002 résultat reporté N-1	83 000.00
022 dépenses imprévues	100 000.00		
042 opérations d'ordre transferts entre sections	2 951.00		
<u>Total dépenses</u>	<u>1 685 280.00</u>	<u>Total recettes</u>	<u>1 685 280.00</u>

La section de fonctionnement s'équilibre 1 685 280.00 euros

La section d'investissement :

<u>CHAPITRES</u>	<u>RAR 2020</u>	<u>PREVISIONS 2021</u>	<u>BUDGET PRIMITIF 2021</u>	<u>CHAPITRES</u>	<u>RAR 2020</u>	<u>PREVISIONS 2021</u>	<u>BUDGET PRIMITIF 2021</u>
16 Rembours. Emprunt		42 369.00	42 369.00	10 Dotations		377 622.58	377 622.58
20 Immo. incorporelles	5 556.00	15 000.00	20 556.00	13 Subventions	21 511.00	379 805.00	401 316.00
21 Immo. corporelles	137 488.00	296 039.57	433 527.57	16 emprunts et dépôts cautionnement		400 923.45	400 923.45
23 immo. En cours	391 687.00	520 876.30	912 563.30	1068 Affectation du résultat			
020 Dépenses imprévues		65 775.00	65 775.00	204 subventions d'équipements		25 000.00	25 000.00
45 opérations pour compte de tiers	18 000.00		18 000.00	45 opérations pour compte de tiers	18 000.00		18 000.00
204 subventions d'équipement		3 100.00	3 100.00	021 Virement section fonctionnement		137 897.10	137 897.10
				040 opérations d'ordre entre sections		2 951.00	2 951.00
D001 déficit reporté				R001 excédent reporté		132 180.74	132 180.74
TOTAUX	552 731.00	943 159.87	1 495 890.87	TOTAUX	39 511.00	1 324 199.13	1 495 890.87

La section d'investissement s'équilibre à 1 495 890.87 euros

Le budget primitif s'équilibre à 3 181 170.87 euros

DECISION

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

- **Le vote du budget 2021 comme présenté ci-dessus ;**
- **autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.**

VOTE : 17

CONTRE : 0


ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,
Bernard GUILLEM





CONVENTION D'ENCAISSEMENT DES RECETTES ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)

Entre les soussignés :

➤ La Communauté d'Agglomération du Libournais
Représentée par son Président, Monsieur Philippe BUISSON, mandaté par délibération n°2020-12-317 du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2020,

d'une part

Et

➤ La Commune d'Arveyres
Représentée par son Maire, Monsieur Bernard GUILHEM, mandaté par délibération du Conseil municipal en date du

d'autre part

Il a été convenu ce qui suit :

PREAMBULE :

La Commune d'Arveyres perçoit l'ensemble des participations familiales liées aux activités de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Les recettes des services dépendant de La Commune d'Arveyres (restauration, accueil périscolaire,...) et de La Cali (accueil de loisirs sans hébergement) sont encaissées dans le cadre d'une régie de recettes.

I. Objet

La présente convention a pour objet d'autoriser la Commune d'Arveyres à percevoir le paiement des activités de l'ALSH (dans le cadre de la régie de recettes) et d'en reverser le produit à La Cali, organisatrice et gestionnaire de cette structure d'accueil de l'enfance.

Elle détaille également les modalités de remboursement à La Cali, des recettes perçues pour son compte.

Le présent dispositif prendra effet le 1^{er} janvier 2021.

II. Modalités financières

La Commune d'Arveyres dispose d'une régie de recettes lui permettant de percevoir les paiements des familles. La Commune d'Arveyres percevra, pour le compte de la Cali, les règlements des familles pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Elle reversera à La Cali, le montant correspondant à l'activité réalisée par la structure.

Les encaissements perçus par le régisseur pour le compte de la Cali seront versés au comptable public et imputés dans la comptabilité de la Commune sur le compte 4648 (« autre encaissement pour le compte de tiers »).

Une fois par mois, la Commune d'Arveyres émet un ordre de paiement ordonnateur, accompagné des pièces justificatives des encaissements du régisseur, qui permettra à la Trésorerie de reverser ces sommes à La Cali (cet ordre de paiement et les pièces justificatives correspondantes sont transmises également aux services de La Cali, pour information).

Les créances non recouvrées au titre de l'ALSH feront l'objet d'émission de titres par La Cali, sur la base des informations transmises par le régisseur, dans un délai de 2 mois maximum après le début de la facturation.

La Cali remboursera à la clôture de l'exercice, c'est-à-dire annuellement, les frais éventuels (frais d'envoi pour les CESU, les frais bancaires,...) à la Commune d'Arveyres sur la base d'un décompte de la Commune, au prorata des montants encaissés pour chacune des collectivités.

III. Durée de la convention

La présente convention est conclue à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une durée d'un an. Elle pourra être renouvelée par tacite reconduction pour une période d'une année supplémentaire.

IV. Résiliation

La présente convention pourra être résiliée à tout moment par chacune des parties par lettre recommandée avec accusé de réception respectant un préavis de 2 mois.

V. Litiges

En cas de difficultés d'interprétation ou d'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à rechercher un accord amiable.

Si un tel accord ne peut être trouvé, le litige sera porté devant les juridictions compétentes.

Fait à Libourne, le 12 mars 2021

Pour la Commune d'Arveyres
Monsieur Bernard GUILHEM, Maire

Pour la Communauté d'Agglomération
Monsieur Philippe BUISSON, Président





EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

N° 2021-04-12 : AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION AVEC LA CALI POUR L'ENCAISSEMENT DES RECETTES LIEES A L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT :

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Exposé :

Monsieur Le Maire explique le renouvellement du partenariat mené avec la CALI pour l'encaissement des recettes liées aux activités d'ALSH.

La convention joint régit les modalités de mise en œuvre.

DECIDE

- Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :
 - Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention et tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,



Bernard GUILHEM



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETAIRE DE SEANCE	Catherine DOS SANTOS
----------------------	----------------------

N° 2021-04-13 : PROJET D'INTEGRATION D'UNE ANTENNE RELAIS MOBILE DANS L'EGLISE NOTRE DAME :

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant la proposition de l'entreprise SCOPELEC ;

Exposé :

Monsieur Le Maire rappelle le projet objet de la délibération. En effet, l'emplacement et la hauteur de l'église offrent le potentiel nécessaire à l'amélioration de la qualité de service sur le centre bourg de la

commune. Les travaux seront à la charge de l'entreprise. La commune quant à elle percevrait un loyer arrêté à 8 000 euros la première année, puis indexé à 1% par an. Le bail serait alors signé pour une durée de 12 ans avec tacite reconduction. Monsieur Le Maire précise que les conditions d'accès à l'église seront à déterminer pour les futures interventions liées à la maintenance préventive et curative.

DECIDE

- Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :
- Autorise l'installation d'une antenne mobile dans le clocher de l'église Notre Dame ;
 - Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à la mise en œuvre de la présente décision.

VOTE : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,



Bernard GUILHEM

ANNEE 2020

REGULARISATION CHARGES LOCATIVES M. JOLLEN

Fournisseurs	montant facturé du 01/01/20 au 31/12/20
GAZ DE BORDEAUX	
DU 15/11/19 AU 31/12/19	151,25 €
DU 01/01/20 AU 14/02/20	357,92 €
DU 15/02/20 AU 14/05/20	386,06 €
DU 15/05/20 AU 14/08/20	108,52 €
DU 15/08/20 AU 14/11/20	270,97 €
TOTAL	1 274,72 €
MAIRIE ARVEYRES	
entretien haies	560,00 €
7h *2 jrs/an* 2 agents	
TOTAL	560,00 €
SUEZ EAU France	
DEC 19 A JUIN 20	164,92 €
TOTAL	164,92 €
EDF COLLECTIVITES	
01/01/20 AU 15/01/20	27,62 €
16/01/20 AU 15/02/20	42,04 €
16/02/20 AU 15/04/20	72,00 €
16/04/20 AU 15/05/20	33,43 €
16/05/20 AU 15/08/20	131,27 €
16/08/20 AU 15/09/20	49,33 €
TOTAL	355,69 €
CENTRE DES IMPOTS	
taxe ordures ménagères 2020	316,00 €
TOTAL	316,00 €
COUT GLOBAL	2 671,33 €

coût horaire = 20 €

Clé de répartition : 80 %	part cardiologue	2 137,06 €
clé de répartition : 20 %	part infirmiers	534,27 €

Titrages des charges 2020 = 2 044,22 €

Régularisation charges 2020 = **92,84 €**
2137,06 -2044,22

PROVISION CHARGES 2021 M. JULLIEN

Fournisseurs	montant facturé du 01/01/20 au 31/12/20
GAZ DE BORDEAUX	
DU 15/11/19 AU 31/12/19	151,25 €
DU 01/01/20 AU 14/02/20	357,92 €
DU 15/02/20 AU 14/05/20	386,06 €
DU 15/05/20 AU 14/08/20	108,52 €
DU 15/08/20 AU 14/11/20	270,97 €
TOTAL	1 274,72 €
MAIRIE ARVEYRES	
entretien haies	560,00 €
7h *2 jrs/an* 2 agents	
Tonte	560,00 €
7h *2 jrs/an* 2 agents	
TOTAL	1 120,00 €
SUEZ EAU France	
DEC 19 A JUIN 20	164,92 €
TOTAL	164,92 €
EDF COLLECTIVITES	
01/01/20 AU 15/01/20	27,62 €
16/01/20 AU 15/02/20	42,04 €
16/02/20 AU 15/04/20	72,00 €
16/04/20 AU 15/05/20	33,43 €
16/05/20 AU 15/08/20	131,27 €
16/08/20 AU 15/09/20	49,33 €
TOTAL	355,69 €
CENTRE DES IMPOTS	
taxe ordures ménagères 2020	316,00 €
TOTAL	316,00 €
COUT GLOBAL	3 231,33 €

coût horaire = 20 €

Titrage jusqu'au 30/04/21

	Provisions
janv-21	158,62
févr-21	158,62
mars-21	158,62
avr-21	158,62
Total	634,48

Charges prévisionnelles du 01/01/21 au 31/12/21

Reste à régler au 30/04/21 : **1 950,58 €**
 2585,06-634,48 =

Calcul provisions mensuelles sur les 8 mois restants : **243,82 €**
 1950,58/8 =

Clé de répartition : 80 %	part cardiologue	2 585,06 €
clé de répartition : 20 %	part infirmiers	646,27 €



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

N° 2021-04-14 : REGULARISATION DES CHARGES 2020 ET FIXATION DES CHARGES 2021 POUR LES LOCAUX SITUES 15 RUE PEYTOT :

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la délibération 2020/12-0203 portant sur la régularisation des charges ;

Exposé :

Exposé :

Monsieur AVRILLAUD rappelle la répartition des charges courantes supportées par les deux locaux situés 15 rue de Peytot

locataires	charges 2020 basées sur le coût réel	montant provisionné sur 2020	montant dû au titre de l'année 2020	montant provisionné sur 2021	montant déjà payé de janvier à avril 2021	reste dû au titre de l'année 2021
total	2 671.33	2 515.78	155.35	3 231.33	793.08	2 438.25
Monsieur JULLIEN	2 137.06	2 044.22	92.84	2 585.06	634.48	1 950.58
Madame CARARON	534.27	471.76	62.51	646.27	158.60	487.67

La régularisation des charges réelles 2020 fera l'objet d'un titre à l'encontre des locataires :

- Monsieur JULLIEN pour un montant de 92.84 euros ;
- Madame CARARON pour un montant de 62.51 euros ;

La régularisation des charges prévisionnelles 2021 se répartie sur les mensualités dues de mai à décembre 2021.

DECIDE

- Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :
- Autorise la régularisation des charges comme présentée ci-dessus. ;
 - Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à la mise en œuvre de la présente décision.

VOTE : 17**CONTRE : 0****ABSTENTION : 0****POUR : 17**

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,



Bernard GUILHEM

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AVRILLAUD CEDRIC , 1ER AJOINT	
BELLOT JULIE , CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE	
BOITEL CECILE , CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE	
COUILLAUD ANGELIQUE , CONSEILLERE MUNICIPALE <i>2^e adjointe</i>	
DESVIGNES JACKY , CONSEILLER MUNICIPAL	
DONIS NICOLAS , 3EME AJOINT	
DOS SANTOS CATHERINE , 4EME ADJOINTE	
EHLINGER NAUSICAA , CONSEILLERE MUNICIPALE	
GAILLARD ISABELLE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
GUILHEM BERNARD , Maire	
LAFON DANIEL , Conseiller municipal	
MEYRAN MYRIAM , Conseillère municipale	
PEREZ BENOIT , CONSEILLER MUNICIPAL	
PERON JEAN , CONSEILLER MUNICIPAL	
REGOURD EMMANUEL , CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE	
RIBEREAU MARIE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
SAGE MARIE HELENE , Conseillère municipale	
SAVARY CYNTHIA , CONSEILLERE MUNICIPALE	
WALTON SAMUEL , 5EME AJOINT	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AVRILLAUD CEDRIC , 1ER AJOINT	
BELLOT JULIE , CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE	
BOITEL CECILE , CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE	
COUILLAUD ANGELIQUE , CONSEILLERE MUNICIPALE <u>2 EME ADJOINTE</u>	
DESIGNES JACKY , CONSEILLER MUNICIPAL	
DONIS NICOLAS , 3EME ADJOINT	
DOS SANTOS CATHERINE , 4EME ADJOINTE	
EHLINGER NAUSICAA , CONSEILLERE MUNICIPALE	
GAILLARD ISABELLE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
GUILHEM BERNARD , Maire	
LAFON DANIEL , Conseiller municipal	
MEYRAN MYRIAM , Conseillère municipale	
PEREZ BENOIT , CONSEILLER MUNICIPAL	
PERON JEAN , CONSEILLER MUNICIPAL	
REGOURD EMMANUEL , CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE	
RIBEREAU MARIE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
SAGE MARIE HELENE , Conseillère municipale	
SAVARY CYNTHIA , CONSEILLERE MUNICIPALE	
WALTON SAMUEL , 5EME ADJOINT	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

ARVEYRES
BUDGET PRINCIPAL
COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2020

PRÉSENTÉ À
Mme la directrice régionale des finances publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Jean-Luc GALICE

033077 TRES. LIBOURNE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2020 AU 18/03/2021

Population 1936
Nomenclature M14 entre 500h et 3500h
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 24
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	37
1 Balance des comptes	Etat III-1 38
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 68
4EME PARTIE : Page des signatures	69

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique


20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

ACTIF NET (1)	Total (En milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	89,71		
Terrains	1 547,00	Dotations	1 552,74
Constructions	4 542,30	Fonds Globalisés	1 984,34
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	5 843,79	Réserves	7 688,56
Immobilisations corporelles en cours	270,60	Différences sur réalisations d'immobilisations	191,32
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	273,10	Report à nouveau	48,73
Autres immobilisations corporelles	841,65	Résultat de l'exercice	334,39
Total immobilisations corporelles (nettes)	13 318,44	Subventions transférables	
Immobilisations financières	4,02	Subventions non transférables	1 856,22
		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 412,17	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	13 656,32
Créances	101,18	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	271,16
Disponibilités	606,13	Fournisseurs (2)	172,69
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	14,96
TOTAL ACTIF CIRCULANT	707,32	Total dettes à court terme	187,65
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	458,81
		Comptes de régularisations	4,36
TOTAL ACTIF	14 119,49	TOTAL PASSIF	14 119,49

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2021

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
 Reçu en préfecture le 13/04/2021
 Affiché le 
 ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

BILAN (en Euros)

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Subventions d'équipement versées	47 928,94	26 112,00	21 816,94	23 755,94
Autres immobilisations incorporelles	67 888,74		67 888,74	95 438,83
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété	1 547 001,89		1 547 001,89	1 547 001,89
Constructions en toute propriété	4 542 295,40		4 542 295,40	4 353 669,27
Construction sur sol autrui en tte prop				
Réseaux installations voirie rés divers	5 842 947,93		5 842 947,93	5 784 938,20
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	841 045,89		841 045,89	811 018,83
Immobilisations corporelles en cours	270 603,53		270 603,53	13 101,26
Immo affect à service non personnalisé				
Immo en concess afferm à dispo immo aff	273 104,34		273 104,34	273 104,34
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçus au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers	838,02		838,02	
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	607,20		607,20	
MONTANT A REPORTER	13 434 261,88	26 112,00	13 408 149,88	12 902 028,56

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

BILAN (en Euros)

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

ACTIF	Exercice 2020		Exer ce 2019
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
REPORT			
Terrains recus au titre d'affectation	13 434 261,88	26 112,00	12 902 028,56
Construct. reçues au titre d'affectation			
Construct. sol d'autrui au titre affectat			
Réseaux installations voirie rés divers			
Collections et oeuvres d'art			
Autres immobilisations corporelles	3 991,00		3 991,00
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Avances en garanties d'emprunt			
Autres créances	33,31		33,31
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	13 438 286,19	26 112,00	12 906 052,87

ACTIF IMMOBILISE
(SUITE)

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

BILAN (en Euros)

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

ACTIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT				
Terrains				
Production autre que terrains				
Autres stocks	16 158,46		16 158,46	26 097,34
Redevables et comptes rattachés				
Créanc irrécouv adm par juge des cptes	28 764,78		28 764,78	11 718,88
Créances sur l'Etat et collec publiques				
Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances	56 259,25		56 259,25	103 081,72
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	606 133,79		606 133,79	431 792,00
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	707 316,28		707 316,28	572 689,94

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

BILAN (en Euros)

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

	Exercice 2020		Exercice 2019
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
ACTIF			
Charges à répartir sur plusieurs exer			
Primes de remboursement des obligations			
Dépenses à classer ou à régulariser			
Ecart de conversion - Actif			
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III			
TOTAL GENERAL (I + II + III)	14 145 602,47	26 112,00	13 478 742,81

COMPTES DE REGULARISATION

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
 Reçu en préfecture le 13/04/2021
 Affiché le
 ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

BILAN (en Euros)

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
Mise à disposition chez le bénéficiaire	1 552 741,86	1 552 741,86
Affectation par collee de rattachement		
Réserves	7 688 564,65	7 244 298,16
Neutra amortis subv equip versees		
Report à nouveau	48 730,68	95 172,77
Résultat de l'exercice	334 391,90	397 824,40
Subventions transférables		
Différences sur réalisations d'immob	191 322,93	195 642,93
Fonds globalisés	1 984 343,39	1 817 737,03
Subventions non transférables	1 856 223,04	1 778 379,74
Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	13 656 318,45	13 081 796,89

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

BILAN (en Euros)

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

	Exercice 2020	Exercice 2019
PASSIF		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
 Reçu en préfecture le 13/04/2021
 Affiché le
 ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

BILAN (en Euros)

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

PASSIF	Exercice 2020		Exercice 2019	
DETTES				
Emprunts obligataires		265 393,06		306 655,66
Emprunts auprès des étab de crédits		5 766,00		5 766,00
Emprunts et dettes financières divers				
Crédits et lignes de trésorerie				
Fournisseurs et comptes rattachés		12 132,75		11 768,12
Dettes fiscales et sociales		306,00		648,00
Dettes envers l'Etat et les collec publ		9 466,05		
Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		5 107,10		4 447,40
Opérations pour le compte de tiers				
Autres dettes		77,01		7 811,33
Fournisseurs d'immobilisations		160 560,30		27 561,29
Produits constatés d'avance				
DETTES TOTAL III		458 808,27		364 657,80

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO


ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

BILAN (en Euros)

	Exercice 2020	Exercice 2019
PASSIF		
Recettes à classer ou à régulariser	4 363,75	32 288,12
Ecart de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	4 363,75	32 288,12
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	14 119 490,47	13 478 742,81

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
 Reçu en préfecture le 13/04/2021
 Affiché le 
 ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
Impôts et taxes perçus	1 012,82	1 006,06
Dotations et subventions reçues	264,74	269,18
Produits des services	105,58	161,48
Autres produits	67,25	71,66
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	1 450,39	1 508,37
Traitements, salaires, charges sociales	641,06	623,17
Achats et charges externes	313,75	349,58
Participations et interventions	63,70	63,39
Dotations aux amortissements et provisions	3,11	3,11
Autres charges	95,67	71,52
Charges courantes non financières	1 117,30	1 110,75
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	333,10	397,62
Produits courants financiers	0,03	0,06
Charges courantes financières	6,33	8,53
RESULTAT COURANT FINANCIER	-6,30	-8,47
RESULTAT COURANT	326,79	389,15
Produits exceptionnels	7,60	8,81
Charges exceptionnelles		0,14
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7,60	8,67
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	334,39	397,82

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le



ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

COMpte DE RESULTAT 2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	718 637,00	699 901,00
Autres impôts et taxes	294 186,19	306 155,50
Produits services, domaine et ventes div	105 583,49	161 477,70
Production stockée		
Production immobilisée	1 729,45	
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	65 518,46	71 660,79
Dotations de l'Etat	193 319,00	190 576,00
Subventions et participations	32 780,92	41 972,04
Autres attributions (péréquat, compensa)	38 640,16	36 631,00
TOTAL I	1 450 394,67	1 508 374,03
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	478 964,39	427 468,54
Charges sociales	162 098,74	195 697,86
Achats et charges externes	313 750,77	349 577,22
Impôts et taxes	30 670,37	21 247,06
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir	3 109,00	3 108,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

COMPTE DE RESULTAT 2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020		Exercice 2019	
Dotations aux provisions		65 003,80		50 268,73
Autres charges		35 986,63		30 882,15
Contingents et participations		27 715,00		32 503,30
Subventions				
TOTAL II		1 117 298,70		1 110 752,86
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)		333 095,97		397 621,17
PRODUITS COURANTS FINANCIERS				
Valeurs mob et créances de l'actif immo		30,73		58,53
Autres intérêts et produits assimilés				
Gains de change				
Produit net sur cessions de VMP				
Reprises sur provisions				
Transferts de charges				
TOTAL III		30,73		58,53
CHARGES COURANTES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées		6 333,79		8 527,45
Pertes de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
Dotations aux amort et aux provisions				
TOTAL IV		6 333,79		8 527,45

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

COMPTES DE RESULTAT 2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-6 303,06	-8 468,92
A + B - RESULTAT COURANT	326 792,91	389 152,25
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér	7 398,99	6 407,14
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalisés (négatifs) repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	200,00	2 405,77
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	7 598,99	8 812,91
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg except op gestion-Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		140,76
Diff réalisés (positives) transf à investist		
Charg except op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		140,76

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

COMPTE DE RESULTAT 2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	7 598,99	8 672,15
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 458 024,39	1 517 245,47
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 123 632,49	1 119 421,07
RESULTAT DE L'EXERCICE	334 391,90	397 824,40

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Opérations Compte de Tiers

Exercice 2020

20100 - ARVEYRES

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
 Reçu en préfecture le 13/04/2021
 Affiché le
 ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Opérations Compte de Tiers

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur		Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Résultats budgétaires de l'exercice

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SEC
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 388 896,49	1 606 022,00	2 994 918,49
Titres de recette émis (b)	802 037,25	1 676 023,04	2 478 060,29
Réductions de titres (c)		36 101,81	36 101,81
Recettes nettes (d = b - c)	802 037,25	1 639 921,23	2 441 958,48
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 388 896,49	1 606 022,00	2 994 918,49
Mandats émis (f)	666 633,02	1 305 586,87	1 972 219,89
Annulations de mandats (g)	1 608,00	57,54	1 665,54
Depenses nettes (h = f - g)	665 025,02	1 305 529,33	1 970 554,35
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	137 012,23	334 391,90	471 404,13
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-4 831,49		137 012,23		132 180,74
Fonctionnement	492 997,17	444 266,49	334 391,90		383 122,58
TOTAL I	488 165,68	444 266,49	471 404,13		515 303,32
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	488 165,68	444 266,49	471 404,13		515 303,32

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde révisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	43 500,00		43 500,00	41 262,60		41 262,60	2 237,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 2)	104 710,00		104 710,00	88 590,01	1 608,00	86 982,01	17 727,99
204	Subventions d'équipement versées	2 191,00		2 191,00	1 170,00		1 170,00	1 021,00
21	Immobilisations corporelles	570 674,00	-16 000,00	554 674,00	276 378,69		276 378,69	278 295,31
23	Immobilisations en cours	522 978,00	16 000,00	538 978,00	147 290,17		147 290,17	391 687,83
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 244 053,00		1 244 053,00	554 691,47	1 608,00	553 083,47	690 969,53
45410	Opération pour compte tiers n° 45410	18 000,00		18 000,00				18 000,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	18 000,00		18 000,00				18 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 262 053,00		1 262 053,00	554 691,47	1 608,00	553 083,47	708 969,53
040	Opérations d'ordre de transfert entre se		7 411,00	7 411,00	1 729,45		1 729,45	5 681,55
041	Opérations patrimoniales		114 601,00	114 601,00	110 212,10		110 212,10	4 388,90
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		122 012,00	122 012,00	111 941,55		111 941,55	10 070,45
001	Solde d'exécution de la section d'invest	4 831,49		4 831,49				4 831,49
TOTAL GENERAL		1 266 884,49	122 012,00	1 388 896,49	666 633,02	1 608,00	665 025,02	723 871,47

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations, fonds divers et reserves	544 266,49		544 266,49	610 872,85		610 872,85	-66 606,36
13	Subventions d'investissement reçues	134 362,00		134 362,00	77 843,30		77 843,30	56 518,70
16	Emprunts et dettes assimilées	420 000,00		420 000,00				420 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 098 628,49		1 098 628,49	688 716,15		688 716,15	409 912,34
45420	Opération pour compte tiers n° 45420	18 000,00		18 000,00				18 000,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	18 000,00		18 000,00				18 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 116 628,49		1 116 628,49	688 716,15		688 716,15	427 912,34
021	Virement de la section de fonctionnement	147 147,00	1 635,00	148 782,00				148 782,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 109,00	5 776,00	8 885,00	3 109,00		3 109,00	5 776,00
041	Opérations patrimoniales		114 601,00	114 601,00	110 212,10		110 212,10	4 388,90
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	150 256,00	122 012,00	272 268,00	113 321,10		113 321,10	158 946,90
TOTAL GENERAL		1 266 884,49	122 012,00	1 388 896,49	802 037,25		802 037,25	586 859,24

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le



ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde révisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	381 240,00	-33 000,00	348 240,00	315 541,09		315 541,09	32 698,91
012	Charges de personnel et frais assimilés	780 000,00	75 000,00	855 000,00	851 880,16	40,14	851 840,02	3 159,98
014	Atténuations de produits	100,00		100,00				100,00
65	Autres charges de gestion courante	136 215,00		136 215,00	128 722,83	17,40	128 705,43	7 509,57
66	Charges financières	6 400,00		6 400,00	6 333,79		6 333,79	66,21
67	Charges exceptionnelles	2 400,00		2 400,00				2 400,00
022	Dépenses imprévues - section de fonction	100 000,00		100 000,00				100 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 406 355,00	42 000,00	1 448 355,00	1 302 477,87	57,54	1 302 420,33	145 934,67
023	Virement à la section d'investissement (147 147,00	1 635,00	148 782,00				148 782,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 109,00	5 776,00	8 885,00	3 109,00		3 109,00	5 776,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	150 256,00	7 411,00	157 667,00	3 109,00		3 109,00	154 558,00
TOTAL GENERAL		1 556 611,00	49 411,00	1 606 022,00	1 305 586,87	57,54	1 305 529,33	300 492,67

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	121 000,00	42 000,00	163 000,00	212 185,75	30 288,91	181 896,84	-18 896,84
70	Produits des services, du domaine et ven	96 700,00		96 700,00	105 632,48	48,99	105 583,49	-8 883,49
73	Impôts et taxes	961 900,00		961 900,00	1 012 913,19	90,00	1 012 823,19	-50 923,19
74	Dotations, subventions et participations	259 120,32		259 120,32	265 740,08	1 000,00	264 740,08	-5 619,76
75	Autres produits de gestion courante	67 000,00		67 000,00	70 192,37	4 673,91	65 518,46	1 481,54
76	Produits financiers	50,00		50,00	30,73		30,73	19,27
77	Produits exceptionnels	2 110,00		2 110,00	7 598,99		7 598,99	-5 488,99
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 507 880,32	42 000,00	1 549 880,32	1 674 293,59	36 101,81	1 638 191,78	-88 311,46
042	Opérations d'ordre de transfert entre se		7 411,00	7 411,00	1 729,45		1 729,45	5 681,55
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		7 411,00	7 411,00	1 729,45		1 729,45	5 681,55
002	Résultat de fonctionnement reporté	48 730,68		48 730,68				48 730,68
TOTAL GENERAL		1 556 611,00	49 411,00	1 606 022,00	1 676 023,04	36 101,81	1 639 921,23	-33 899,23

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses 3 = 1 - 2	Restes 4 = 3 - 2
1641	Emprunts en euros	41 262,60			41 262,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	41 262,60			41 262,60
2031	Frais d'études	81 836,36			80 228,36
2033	Frais d'insertion	1 174,13			1 174,13
2051	Concessions et droit similaires	5 579,52			5 579,52
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles (sauf le 2	88 590,01			86 982,01
204182	Bâtiments et installations	1 170,00			1 170,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	1 170,00			1 170,00
21312	Bâtiments scolaires	140 512,80			140 512,80
2132	Immeubles de rapport	876,38			876,38
2135	Installations générales agencements et a	29 664,48			29 664,48
2138	Autres constructions	15 843,02			15 843,02
2152	Installations de voirie	53 307,53			53 307,53
21538	Autres réseaux	4 702,20			4 702,20
2158	Autres installations matériel et outilla	4 237,20			4 237,20
217534	Réseaux d'électrification	838,02			838,02
21758	Autres installations matériel et outilla	607,20			607,20
2183	Matériel de bureau et matériel informati	3 514,80			3 514,80
2184	Mobilier	11 835,06			11 835,06
2188	Autres immobilisations corporelles	10 440,00			10 440,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	276 378,69			276 378,69
2315	Installations matériels et outillage tec	147 290,17			147 290,17
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	147 290,17			147 290,17
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	554 691,47			554 691,47
			1 608,00		

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

SLOX

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	554 691,47	1 608,00	553 083,47
2135	Installations générales agencements et a	1 729,45		1 729,45
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 729,45		1 729,45
2315	Installations matériels et outillage tec	110 212,10		110 212,10
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	110 212,10		110 212,10
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	111 941,55		111 941,55
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	666 633,02	1 608,00	665 025,02

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le



ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT

RECETTES

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes 3 = 1	ettes 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (111 067,00			111 067,00
10226	Taxe d'aménagement	55 539,36			55 539,36
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	444 266,49			444 266,49
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations, fonds divers et reserves	610 872,85			610 872,85
1323	Département	34 145,09			34 145,09
1328	Autres	12 833,21			12 833,21
1342	Fonds affectés à l'équipement non transf	30 865,00			30 865,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement reçues	77 843,30			77 843,30
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	688 716,15			688 716,15
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	688 716,15			688 716,15
28041582	Bâtiments et installations	3 109,00			3 109,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 109,00			3 109,00
2031	Frais d'études	110 212,10			110 212,10
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	110 212,10			110 212,10
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	113 321,10			113 321,10
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	802 037,25			802 037,25

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60611	Achats non stockés de fournitures non st	10 488,94		10 488,94
60612	Achats non stockés de fournitures non st	19 785,22		19 785,22
60621	Achats non stockés de combustibles	21 552,01		21 552,01
60622	Achats non stockés de carburants	3 711,27		3 711,27
60623	Achats non stockés d'alimentation	425,17		425,17
60624	Achats non stockés de produits de traite	41,97		41,97
60631	Achats non stockés de fournitures d'entr	8 128,31		8 128,31
60632	Achats non stockés de fournitures de pet	16 020,85		16 020,85
60636	Achats non stockés de vêtements de trava	2 704,89		2 704,89
6064	Achats non stockés de fournitures admini	3 177,19		3 177,19
6065	Achats non stockés de livres disques cas	3 121,58		3 121,58
6067	Achats non stockés de fournitures scolaire	8 234,48		8 234,48
6068	Achats non stockés d'autres matières et	142,11		142,11
611	Contrats prestations de services	72 649,25		72 649,25
6132	Services extérieurs - locations immobili	217,94		217,94
6135	Services extérieurs - locations mobilièr	16 324,52		16 324,52
61521	Services extérieurs - entretien et répar	3 064,80		3 064,80
615221	Bâtiments publics	8 412,84		8 412,84
615228	Autres bâtiments	277,62		277,62
615231	Voieries	15 401,94		15 401,94
615232	Réseaux	1 045,61		1 045,61
61551	Services extérieurs - entretien et répar	4 432,46		4 432,46
61558	Services extérieurs - entretien et répar	1 923,61		1 923,61
6156	Services extérieurs - maintenance	17 782,03		17 782,03

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

SLO

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses 3 = 1	Restes 4
6161	Multirisques	16 109,83			16 109,83
6168	Autres	830,27			830,27
6182	Services extérieurs - divers - documenta	118,40			118,40
6188	Services extérieurs - autres frais diver	1 485,00			1 485,00
6226	Rémunération d'intermédiaires et honorai	540,00			540,00
6228	Rémunération d'intermédiaires et honorai	6 563,57			6 563,57
6232	Publicité publications relations publiqu	6 398,88			6 398,88
6237	Publicité publications relations publiqu	6 255,53			6 255,53
6238	Publicité publications relations publiqu	60,00			60,00
6247	Transports - transports collectifs	629,00			629,00
6251	Déplacements missions et réceptions - vo	612,92			612,92
6261	Frais d'affranchissement	4 113,97			4 113,97
6262	Frais de télécommunications	8 439,24			8 439,24
627	Autres services extérieurs - services ba	96,79			96,79
6281	Autres services extérieurs - concours di	200,00			200,00
6284	Divers - redevances pour services rendus	15 582,57			15 582,57
6288	Autres services extérieurs	1 550,48			1 550,48
63512	Impôts directs - taxes foncières	5 828,00			5 828,00
63513	Impôts directs - autres impôts locaux	299,00			299,00
6353	Impôts indirects	354,00			354,00
6358	Autres droits administration des impôts	407,03			407,03
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	315 541,09			315 541,09
6218	Autre personnel extérieur au service	5 097,71			5 097,71
6331	Versement de transport	2 410,18			2 410,18

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

SLO

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6332	Cotisations versées au FNAL	507,29		507,29
6336	Cotisation au centre national et au cent	19 342,84		19 342,84
6338	Autres impôts taxes et versements assimi	1 522,03		1 522,03
6411	Personnel titulaire	426 449,85		426 449,85
6413	Personnel non titulaire	144 500,98		144 500,98
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance c	92 385,54		92 385,54
6453	Cotisations aux caisses de retraites	119 450,85	40,14	119 410,71
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance c	5 904,01		5 904,01
6455	Charges de sécurité sociale et prévoyanc	22 338,97		22 338,97
6458	Charges sécurité sociale et prévoyance c	7 482,90		7 482,90
6475	Autres charges sociales - médecine du tr	1 078,50		1 078,50
6478	Autres charges sociales diverses	3 408,51		3 408,51
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	851 880,16	40,14	851 840,02
6531	Indemnités des maires adjoints et conseil	61 473,16		61 473,16
6533	Cotisations de retraite des maires adjoi	2 581,93		2 581,93
6534	Cotisations de sécurité sociale des mair	50,79		50,79
6535	Frais de formation des maires adjoints e	490,00		490,00
65548	Autres contributions	34 584,03		34 584,03
6558	Contingents et participations obligatoir	1 420,00		1 420,00
657358	Subventions fonctionnement aux organisme	5 500,00		5 500,00
657362	Centre communal d'actions sociales (CCAS	9 653,00		9 653,00
65738	Subventions de fonctionnement aux organi	512,00		512,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	12 050,00		12 050,00
65888	Autres	407,92		407,92
			17,40	

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

SLO

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses 3 = 1 - 2	Restes 4 = 2 - 3
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	128 722,83			128 705,43
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 333,79		17,40	6 333,79
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	6 333,79			6 333,79
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 302 477,87	57,54		1 302 420,33
6811	Dotations aux Amortissements immobilisés	3 109,00			3 109,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 109,00			3 109,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	3 109,00			3 109,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	1 305 586,87	57,54		1 305 529,33

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	122 275,35	30 288,91	91 986,44
6459	Remboursement sur charges de sécurité so	89 098,45		89 098,45
6479	Remboursements sur autres charges social	811,95		811,95
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	212 185,75	30 288,91	181 896,84
70311	Utilisation du domaine - concession dans	442,00		442,00
70323	Utilisation domaine - redevance d'occupa	929,00		929,00
7066	Prestation services - redevances et droi	39 043,14	2,04	39 041,10
7067	Prestations services - redevances et dro	56 250,85	46,95	56 203,90
70876	Autres produits remboursement frais par	8 967,49		8 967,49
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ven	105 632,48	48,99	105 583,49
73111	Taxes foncières et d'habitation	717 366,00		717 276,00
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou	1 361,00	90,00	1 361,00
73211	Attribution de compensation	172 567,38		172 567,38
73223	Fonds de péréquation des ressources comm	35 953,00		35 953,00
7343	Taxes et participations liées à urbanisa	12 715,00		12 715,00
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure	3 734,81		3 734,81
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutatio	69 216,00		69 216,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impôts et taxes	1 012 913,19	90,00	1 012 823,19
7411	Dotation globale fonctionnement (DGF) do	128 356,00		128 356,00
74121	Dotation de solidarité rurale	36 364,00		36 364,00
74127	Dotation nationale de péréquation D.G.D	26 099,00		26 099,00
7461	D.G.D	2 500,00		2 500,00
74718	Autres participations de l'Etat	2 878,72		2 878,72
7473	Participations - Départements	1 185,00		1 185,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes 3 = 1 - 2	Saldo
74748	Participations des autres Communes	24 317,20			24 317,20
7478	Participations - autres organismes	5 400,00	1 000,00		4 400,00
74832	Attribution du fonds départemental de pé	9 423,00			9 423,00
74834	Etat compensation au titre des exonérati	5 947,00			5 947,00
74835	Etat compensation au titre des exonérat	23 025,00			23 025,00
7488	Autres attributions et participations	245,16			245,16
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations, subventions et participations	265 740,08	1 000,00		264 740,08
752	Autres produits de gestion courante - re	58 753,68	4 240,54		54 513,14
7588	Autres produits divers de gestion couran	11 438,69	433,37		11 005,32
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	70 192,37	4 673,91		65 518,46
761	Produits financiers-produits des partici	30,73			30,73
SOUS-TOTAL CHAPITRE 76	Produits financiers	30,73			30,73
7713	Produits exceptionnels sur opérations ge	7 150,00			7 150,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	227,00			227,00
773	Produits exceptionnels mandats annulés (21,99			21,99
7788	Produits exceptionnels divers	200,00			
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	7 598,99			
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 674 293,59	36 101,81		1 638 191,78
722	immobilisations corporelles	1 729,45			1 729,45
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 729,45			
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 729,45			
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	1 676 023,04	36 101,81		1 639 921,23

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

SLO

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		1 552 741,86								1 552 741,86
10222	FACTVA		1 397 358,78								1 508 425,78
10223	TIF		257 570,13								257 570,13
10226	Taxe d'aménagement		162 808,12								218 347,48
1022	Sous Total compte 1022		1 817 737,03								1 984 343,39
102	Sous Total compte 102		3 370 478,89								3 537 085,25
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		7 244 298,16								7 688 564,65
106	Sous Total compte 106		7 244 298,16								7 688 564,65
10	Sous Total compte 10		10 614 777,05								11 225 649,90
110	Report à nouveau solde créditeur		95 172,77	444 266,49	397 824,40			444 266,49			48 730,68
11	Sous Total compte 11		95 172,77	444 266,49	397 824,40			444 266,49			48 730,68
12	Résultat exercice excédit		397 824,40	397 824,40				397 824,40			0,00
12	Sous Total compte 12		397 824,40	397 824,40				397 824,40			0,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Solde
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
1321	Etat et EPN		36 009,29							36 009,29
1322	Région		68 771,64							68 771,64
1323	Dépt		1 030 972,04		34 145,09					1 065 117,13
13258	Autres groupements		34 561,76							34 561,76
1325	Sous Total compte 1325		34 561,76							34 561,76
1328	Autres		239 444,67							252 277,88
132	Sous Total compte 132		1 409 759,40		46 978,30					1 456 737,70
1341	Dotation d'équipement territoriaux ruraux		329 577,34							329 577,34
1342	Fds affectés équipt non transf amendes pol		36 044,00		30 865,00					66 909,00
134	Sous Total compte 134		365 621,34		30 865,00					396 486,34
1388	Autres subv invest non transf autres		2 999,00							2 999,00
138	Sous Total compte 138		2 999,00							2 999,00
13	Sous Total compte 13		1 778 379,74		77 843,30					1 856 223,04

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1641	Emprunts en euros		306 655,66			41 262,60		41 262,60	306 655,66		265 393,06
164	Sous Total compte 164		306 655,66			41 262,60		41 262,60	306 655,66		265 393,06
165	Dép et caution reçus		5 766,00						5 766,00		5 766,00
16	Sous Total compte 16		312 421,66			41 262,60		41 262,60	312 421,66		271 159,06
192	Plus ou moins-values		221 758,31						221 758,31		221 758,31
193	Autres neutralisat° et regularisat° d'op	26 115,38		4 320,00				30 435,38			30 435,38
19	Sous Total compte 19	26 115,38	221 758,31	4 320,00				30 435,38	221 758,31		191 322,93
Total classe 1		26 115,38	13 420 333,93	846 410,89				913 788,87	14 506 874,48		13 623 520,99
2031	Frais d'études	47 400,54				81 836,36		129 236,90	116 140,10		13 096,80
2033	Frais d'insertion					1 174,13		1 174,13			1 174,13
203	Sous Total compte 203	47 400,54				83 010,49		130 411,03	116 140,10		14 270,93
2041583	Bâtiments et installations	46 268,94						46 268,94	1 611,00		44 657,94
204158	Sous Total compte 204158	46 268,94						46 268,94	1 611,00		44 657,94

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

Exercice 2020

20100 - ARVEYRES

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Solde
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
20415	Sous Total	46 268,94			1 611,00			46 268,94	1 611,00	44 657,94
	compte 20415					1 170,00		3 271,00		3 271,00
204182	Bâtimens et installations	2 101,00								
20418	Sous Total	2 101,00				1 170,00		3 271,00		3 271,00
2041	compte 20418				1 611,00			49 539,94	1 611,00	47 928,94
2041	Sous Total	48 369,94				1 170,00		49 539,94	1 611,00	47 928,94
204	compte 2041				1 611,00			53 617,81		53 617,81
204	Sous Total	48 369,94				5 579,52		53 617,81		53 617,81
2051	Concessions et droit similaires	48 038,29								
205	Sous Total	48 038,29				5 579,52		53 617,81		53 617,81
205	compte 205				5 931,00			233 568,78	111 820,10	115 817,68
20	Sous Total	143 808,77				89 760,01		233 568,78	117 751,10	115 817,68
20	compte 20									
2111	Terrains nus	429 819,43						429 819,43		429 819,43
2115	Terrains bâtis	183 104,92						183 104,92		183 104,92
2116	Cimetières	364 511,12						364 511,12		364 511,12
2118	Autres terrains	479 955,58						479 955,58		479 955,58
211	Sous Total	1 457 391,05						1 457 391,05		1 457 391,05
211	compte 211									

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2128	Autres agencet et aménagt terrains	89 610,84						89 610,84			89 610,84
212	Sous Total compte 212	89 610,84						89 610,84			89 610,84
21311	Hotel de ville	542 940,40						542 940,40			542 940,40
21312	Batiments scolaires	1 334 880,79				140 512,80		1 475 393,59			1 475 393,59
21318	Autres batiments publics	1 645 927,41						1 645 927,41			1 645 927,41
2131	Sous Total compte 2131	3 523 748,60				140 512,80		3 664 261,40			3 664 261,40
2132	Immeubles de rapport	175 648,48				876,38		176 524,86			176 524,86
2135	Instal gales agencet amégts const	273 579,89				31 393,93		304 973,82			304 973,82
2138	Autres constructions	380 692,30				15 843,02		396 535,32			396 535,32
213	Sous Total compte 213	4 353 669,27				188 626,13		4 542 295,40			4 542 295,40
2151	Réseaux de voirie	3 547 799,54						3 547 799,54			3 547 799,54
2152	Installations de voirie	639 928,15				53 307,53		693 235,68			693 235,68
21534	Réseaux électrification	681 359,51						681 359,51			681 359,51

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		So
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
21538	Autres réseaux	915 851,00				4 702,20		920 553,20		920 553,20
2153	Sous Total compte 2153	1 597 210,51				4 702,20		1 601 912,71		1 601 912,71
21568	Autre mat outil incendie déf civ	14 764,53						14 764,53		14 764,53
2156	Sous Total compte 2156	14 764,53						14 764,53		14 764,53
21578	Autre mat et outillage de voirie	15 705,91						15 705,91		15 705,91
2157	Sous Total compte 2157	15 705,91						15 705,91		15 705,91
2158	Autres instal mat outil tech	23 502,20				4 237,20		27 739,40		27 739,40
215	Sous Total compte 215	5 838 910,84				62 246,93		5 901 157,77		5 901 157,77
217534	Réseaux électrification					838,02		838,02		838,02
21753	Sous Total compte 21753					838,02		838,02		838,02
21758	Autres instal mat outil tech					607,20		607,20		607,20
2175	Sous Total compte 2175					1 445,22		1 445,22		1 445,22
217	Sous Total compte 217					1 445,22		1 445,22		1 445,22

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2181	Instal gales agent amngts divers	44 442,36						44 442,36		44 442,36	
2182	Mat de transport	128 750,10						128 750,10		128 750,10	
2183	Mat bureau mat informatique	169 541,50				3 514,80		173 056,30		173 056,30	
2184	Mobilier	73 217,39				11 835,06		85 052,45		85 052,45	
2188	Autres immobilisations corporelles	341 094,84				10 440,00		351 534,84		351 534,84	
218	Sous Total compte 218	757 046,19				25 789,86		782 836,05		782 836,05	
21	Sous Total compte 21	12 496 628,19				278 108,14		12 774 736,33		12 774 736,33	
2315	Instal mat outil techn					257 502,27		257 502,27		257 502,27	
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	13 101,26						13 101,26		13 101,26	
231	Sous Total compte 231	13 101,26				257 502,27		270 603,53		270 603,53	
23	Sous Total compte 23	13 101,26				257 502,27		270 603,53		270 603,53	
2423	Immob mises à dispo EPCI	523 839,42						523 839,42		523 839,42	
242	Sous Total compte 242	523 839,42						523 839,42		523 839,42	

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

Exercice 2020

20100 - ARVEYRES

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		So. s
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
2492	Mises à dispo transf compétences		250 735,08							250 735,08
249	Sous Total compte 249		250 735,08							250 735,08
24	Sous Total compte 24	523 839,42	250 735,08					523 839,42	273 104,34	
266	Autres formes de participation	3 991,00						3 991,00	3 991,00	
26	Sous Total compte 26	3 991,00						3 991,00	3 991,00	
275	Dépôts et cautionnements versés	33,31						33,31	33,31	
27	Sous Total compte 27	33,31						33,31	33,31	
2804158	Bâtiments et installations		24 614,00	1 611,00				1 611,00	27 723,00	26 112,00
2804158	Sous Total compte 2804158		24 614,00	1 611,00				1 611,00	27 723,00	26 112,00
280415	Sous Total compte 280415		24 614,00	1 611,00				1 611,00	27 723,00	26 112,00
28041	Sous Total compte 28041		24 614,00	1 611,00				1 611,00	27 723,00	26 112,00
2804	Sous Total compte 2804		24 614,00	1 611,00				1 611,00	27 723,00	26 112,00
280	Sous Total compte 280		24 614,00	1 611,00				1 611,00	27 723,00	26 112,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28	Sous Total compte 28		24 614,00	1 611,00			3 109,00	1 611,00	27 723,00		26 112,00
	Total classe 2	13 181 401,95	275 349,08	1 611,00	5 931,00	625 370,42	114 929,10	13 808 383,37	396 209,18	13 689 021,27	276 847,08
4011	Fournisseurs		11 768,12	298 583,75	298 948,38			298 583,75	310 716,50		12 132,75
401	Sous Total compte 401		11 768,12	298 583,75	298 948,38			298 583,75	310 716,50		12 132,75
4041	Fournis immob		6 719,52	486 956,43	619 839,67			486 956,43	626 559,19		139 602,76
40471	Fournis immob - retenues de garantie		20 841,77	13 629,81	13 745,58			13 629,81	34 587,35		20 957,54
40472	Fournisseurs immo - Cession,			107 580,80	107 580,80			107 580,80	107 580,80		0,00
4047	Oppositions		20 841,77	121 210,61	121 326,38			121 210,61	142 168,15		20 957,54
404	Sous Total compte 4047		27 561,29	608 167,04	741 166,05			608 167,04	768 727,34		160 560,30
40	Sous Total compte 40		39 329,41	906 750,79	1 040 114,43			906 750,79	1 079 443,84		172 693,05
4111	Redevables - amiable	6 444,34		25 354,86	30 034,90			31 799,20	30 034,90	1 764,30	
4116	Redevables - contentieux	3 099,85		9 340,49	7 072,35			12 440,34	7 072,35	5 367,99	
411	Sous Total compte 411	9 544,19		34 695,35	37 107,25			44 239,54	37 107,25	7 132,29	

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le



ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

Exercice 2020

20100 - ARVEYRES

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Solde
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	16 553,15		58 453,26	67 215,29			75 006,41	67 215,29	7 791,16
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux			1 270,24	35,19			1 270,24	35,19	1 235,05
414	Sous Total compte 414	16 553,15		59 723,50	67 250,48			76 276,65	67 250,48	9 026,17
41	Sous Total compte 41	26 097,34		94 418,85	104 357,73			120 516,19	104 357,73	16 158,46
421	Personnel - rémunérations			488 053,50	488 053,50			488 053,50	488 053,50	0,00
425	Personnel - avances et acomptes			1 250,00	1 250,00			1 250,00	1 250,00	0,00
427	Personnel - oppositions			202,93	202,93			202,93	202,93	0,00
42	Sous Total compte 42			489 506,43	489 506,43			489 506,43	489 506,43	0,00
431	Sécurité sociale			205 542,92	205 542,92			205 542,92	205 542,92	0,00
437	Autres organismes sociaux			129 425,37	129 425,37			129 425,37	129 425,37	0,00
43	Sous Total compte 43			334 968,29	334 968,29			334 968,29	334 968,29	0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			24 317,20	24 317,20			24 317,20	24 317,20	0,00
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux			24 317,20	24 317,20			24 317,20	24 317,20	0,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

SLO

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
441	Sous Total compte 441			48 634,40	48 634,40			48 634,40	48 634,40		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r		648,00	6 594,11	6 252,11			6 594,11	6 900,11		306,00
442	Sous Total compte 442		648,00	6 594,11	6 252,11			6 594,11	6 900,11		306,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses			622,00	622,00			622,00	622,00		0,00
4434	Sous Total compte 4434			622,00	622,00			622,00	622,00		0,00
44351	Opér particul grp dépenses			30 617,98	40 084,03			30 617,98	40 084,03		9 466,05
44352	Opér particul avec grp recettes amiable	11 718,88		37 732,27	20 686,37			49 451,15	20 686,37	28 764,78	
4435	Sous Total compte 4435	11 718,88		68 350,25	60 770,40			80 069,13	60 770,40	19 298,73	
44371	Opér part av Etat col pub ccas dépenses			9 653,00	9 653,00			9 653,00	9 653,00		0,00
4437	Sous Total compte 4437			9 653,00	9 653,00			9 653,00	9 653,00		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses			18 082,57	18 082,57			18 082,57	18 082,57		0,00
4438	Sous Total compte 4438			18 082,57	18 082,57			18 082,57	18 082,57		0,00
443	Sous Total compte 443	11 718,88		96 707,82	89 127,97			108 426,70	89 127,97	19 298,73	

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soins
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			29 972,89	29 972,89			29 972,89		0,00
44	Sous Total compte 44	11 718,88	648,00	181 909,22	173 987,37			193 628,10	174 635,37	18 992,7:
452	CCAS rattaché		4 447,40	8 993,30	9 653,00			8 993,30	14 100,40	5 107,10
45	Sous Total compte 45		4 447,40	8 993,30	9 653,00			8 993,30	14 100,40	5 107,10
4648	Autres encaissements pour compte de tiers		7 580,88	34 210,13	26 629,25			34 210,13	34 210,13	0,00
464	Sous Total compte 464		7 580,88	34 210,13	26 629,25			34 210,13	34 210,13	0,00
466	Excédent de verSEMENT		230,45	521,38	367,94			521,38	598,39	77,01
46711	Autres comptes créditeurs			80 164,74	80 164,74			80 164,74	80 164,74	0,00
4671	Sous Total compte 4671			80 164,74	80 164,74			80 164,74	80 164,74	0,00
46721	Débiteurs divers - amiable	103 081,72		145 525,85	211 844,59			248 607,57	211 844,59	36 762,98
46726	Débiteurs divers - contentieux			32 956,91	13 460,64			32 956,91	13 460,64	19 496,27
4672	Sous Total compte 4672	103 081,72		178 482,76	225 305,23			281 564,48	225 305,23	56 259,2:
467	Sous Total compte 467	103 081,72		258 647,50	305 469,97			361 729,22	305 469,97	56 259,2:

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46	Sous Total compte 46	103 081,72	7 811,33	293 379,01	332 467,16			396 460,73	340 278,49	56 182,24	
4711	Verst des régisseurs			73 237,91	73 237,91			73 237,91	73 237,91		0,00
4712	Virents réimputés			1 673,00	1 673,00			1 673,00	1 673,00		0,00
47131	Raet : verst contrib			767 395,00	767 395,00			767 395,00	767 395,00		0,00
47132	directes Raet : verst dgf			154 455,00	154 455,00			154 455,00	154 455,00		0,00
47134	Raet : subv		32 287,00	66 075,83	33 788,83			66 075,83	66 075,83		0,00
47138	Raet : autres			601 871,70	601 871,70			601 871,70	601 871,70		0,00
4713	Sous Total compte 4713		32 287,00	1 589 797,53	1 557 510,53			1 589 797,53	1 589 797,53		0,00
471412	Excédent à réimputer		1,12	5 764,66	5 763,54			5 764,66	5 764,66		0,00
47141	- personnes morales										
47141	Sous Total compte 47141		1,12	5 764,66	5 763,54			5 764,66	5 764,66		0,00
4714	Sous Total compte 4714		1,12	5 764,66	5 763,54			5 764,66	5 764,66		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			16 191,81	20 555,56			16 191,81	20 555,56		4 363,75
471	Sous Total compte 471		32 288,12	1 686 664,91	1 658 740,54			1 686 664,91	1 691 028,66		

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Crédit
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts			47 596,39	47 596,39			47 596,39	47 596,39	0,00
47218	Autres dépenses			24 597,63	24 597,63			24 597,63	24 597,63	0,00
4721	Sous Total compte 4721			72 194,02	72 194,02			72 194,02	72 194,02	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			32 691,00	32 691,00			32 691,00	32 691,00	0,00
472	Sous Total compte 472			104 885,02	104 885,02			104 885,02	104 885,02	0,00
47	Sous Total compte 47		32 288,12	1 791 549,93	1 763 625,56			1 791 549,93	1 795 913,68	4 363,75
	Total classe 4	140 897,94	84 524,26	4 101 475,82	4 248 679,97			4 242 373,76	4 333 204,23	101 182,12
5113	Titres spéc de paiement et assim à encais	120,00						120,00		
5118	Autres valeurs à l'encaissement	245,00						245,00		
511	Sous Total compte 511	365,00						365,00		
515	Compte au trésor	431 307,00		1 955 350,00	1 781 008,21			2 386 657,00	1 781 008,21	605 648,79
51	Sous Total compte 51	431 672,00		1 955 350,00	1 781 008,21			2 387 022,00	1 781 008,21	606 013,79
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	120,00						120,00		

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
541	Sous Total compte 541	120,00						120,00		120,00	
54	Sous Total compte 54	120,00						120,00		120,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			115 050,55	115 050,55			115 050,55	115 050,55		0,00
584	Encasements chèques par lecture opt			8 146,27	8 146,27			8 146,27	8 146,27		0,00
586	opér fin budget p et bud annex rattachés			9 653,00	9 653,00			9 653,00	9 653,00		0,00
58	Sous Total compte 58			132 849,82	132 849,82			132 849,82	132 849,82		0,00
	Total classe 5	431 792,00		2 088 199,82	1 913 858,03			2 519 991,82	1 913 858,03	606 133,79	
60611	Achts non stks fournit eau-assainist					10 488,94		10 488,94			
60612	Achts non stks fournit energie elect					19 785,22		19 785,22		19 785,22	
6061	Sous Total compte 6061					30 274,16		30 274,16		30 274,16	
60621	Achts non stks combustibles					21 552,01		21 552,01		21 552,01	
60622	Achts non stks carburants					3 711,27		3 711,27		3 711,27	
60623	Achts non stks d'aliment					425,17		425,17		425,17	

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Sc	Débit	Crédit
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit			
60624	Achts non stks produits traitement					41,97		41,97			41,9	
6062	Sous Total compte 6062					25 730,42		25 730,42			25 730,4	
60631	Achts non stks fourniturentretien					8 128,31		8 128,31			8 128,3	
60632	Achts non stks fourniturentretien					16 020,85		16 020,85			16 020,8	
60636	Achts non stks vêtements travail					2 704,89		2 704,89			2 704,8	
6063	Sous Total compte 6063					26 854,05		26 854,05			26 854,0	
6064	Achts non stks fourniturentretien					3 177,19		3 177,19			3 177,1	
6065	Achts non stks livres-disques-					3 121,58		3 121,58			3 121,5	
6067	Achts non cassettes					8 234,48		8 234,48			8 234,4	
6068	Achts non mat et fourn					142,11		142,11			142,1	
606	Sous Total compte 606					97 533,99		97 533,99			97 533,9	
60	Sous Total compte 60					97 533,99		97 533,99			97 533,9	
611	Contrats prestations de services					72 649,25		72 649,25			72 649,2	

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6132	Locations immobilières					217,94		217,94		217,94	
6135	Locations mobilières					16 324,52		16 324,52		16 324,52	
613	Sous Total compte 613					16 542,46		16 542,46		16 542,46	
61521	Entretien et réparations de terrains					3 064,80		3 064,80		3 064,80	
615221	Bâtiments publics					8 412,84		8 412,84		8 412,84	
615228	Autres bâtiments					277,62		277,62		277,62	
61522	Sous Total compte 61522					8 690,46		8 690,46		8 690,46	
615231	Voieries					15 401,94		15 401,94		15 401,94	
615232	Réseaux					1 045,61		1 045,61		1 045,61	
61523	Sous Total compte 61523					16 447,55		16 447,55		16 447,55	
6152	Sous Total compte 6152					28 202,81		28 202,81		28 202,81	
61551	Entretien réparations matériel roulant					4 432,46		4 432,46		4 432,46	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					1 923,61		1 923,61		1 923,61	

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		So
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
6155	Sous Total compte 6155			6 356,07		6 356,07		6 356,07		
6156	Maintenance			17 782,03		17 782,03		17 782,03		
615	Sous Total compte 615			52 340,91		52 340,91		52 340,91		
6161	Multirisques			16 109,83		16 109,83		16 109,83		
6168	Autres			830,27		830,27		830,27		
616	Sous Total compte 616			16 940,10		16 940,10		16 940,10		
6182	Divers doc générale et technique			118,40		118,40		118,40		
6188	Autres frais divers			1 485,00		1 485,00		1 485,00		
618	Sous Total compte 618			1 603,40		1 603,40		1 603,40		
61	Sous Total compte 61			160 076,12		160 076,12		160 076,12		
6218	Autre personnel extérieur au service			5 097,71		5 097,71		5 097,71		
621	Sous Total compte 621			5 097,71		5 097,71		5 097,71		
6226	Rému intermédiaires honoraires			540,00		540,00		540,00		

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6228	Rému interméd honoraires divers					6 563,57		6 563,57		6 563,57	
622	Sous Total compte 622					7 103,57		7 103,57		7 103,57	
6232	Pub public relat publ fêtes					6 398,88		6 398,88		6 398,88	
6237	cérémonies Pub public relat publ publications					6 255,53		6 255,53		6 255,53	
6238	Pub public relat publ divers					60,00		60,00		60,00	
623	Sous Total compte 623					12 714,41		12 714,41		12 714,41	
6247	Transports collectifs					629,00		629,00		629,00	
624	Sous Total compte 624					629,00		629,00		629,00	
6251	Déplacets missions récep - voyage déplets					612,92		612,92		612,92	
625	Sous Total compte 625					612,92		612,92		612,92	
6261	Frais d'affranchissement					4 113,97		4 113,97		4 113,97	
6262	Frais de télécommunicat					8 439,24		8 439,24		8 439,24	
626	Sous Total compte 626					12 553,21		12 553,21		12 553,21	

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

Exercice 2020

20100 - ARVEYRES

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		So	Débit	Crédit
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit			
627	Aut serv extér servi bancaires assimilé					96,79		96,79			96,7	
6281	Aut serv extér concours divers					200,00		200,00			200,0	
6284	Redevances pour services rendus					15 582,57		15 582,57			15 582,5	
6288	Autres serv extér					1 550,48		1 550,48			1 550,4	
628	Sous Total compte 628					17 333,05		17 333,05			17 333,0	
62	Sous Total compte 62					56 140,66		56 140,66			56 140,6	
6331	Verst de transport					2 410,18		2 410,18			2 410,1	
6332	Cotisations versées au FNAL					507,29		507,29			507,2	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					19 342,84		19 342,84			19 342,8	
6338	Autres impôts tax verst sur rému aut org					1 522,03		1 522,03			1 522,0	
633	Sous Total compte 633					23 782,34		23 782,34			23 782,3	
63512	Impôts directs - taxes foncières					5 828,00		5 828,00			5 828,0	
63513	Impôts directs - autres impôts locaux					299,00		299,00			299,0	

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

SLO

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6351	Sous Total compte 6351					6 127,00		6 127,00		6 127,00	
6353	Impôts indirects					354,00		354,00		354,00	
6358	Autres droits administration des impôts					407,03		407,03		407,03	
635	Sous Total compte 635					6 888,03		6 888,03		6 888,03	
63	Sous Total compte 63					30 670,37		30 670,37		30 670,37	
6411	Personnel Titulaire					426 449,85		426 449,85		426 449,85	
6413	Personnel non Titulaire					144 500,98		144 500,98		144 500,98	
6419	Rembts rémunérations du persel					30 288,91	122 275,35	30 288,91	122 275,35		91 986,44
641	Sous Total compte 641					601 239,74	122 275,35	601 239,74	122 275,35	478 964,39	
6451	Charges secu cotisations URSSAF					92 385,54		92 385,54		92 385,54	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					119 450,85	40,14	119 450,85	40,14	119 410,71	
6454	Charges secu cotisations ASSEDIC					5 904,01		5 904,01		5 904,01	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					22 338,97		22 338,97		22 338,97	

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

Exercice 2020

20100 - ARVEYRES

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Sc	as
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
6458	Charges sécu prévoyance cotisations			7 482,90		7 482,90					
6459	Rembst charges sécu sociale					89 098,45		89 098,45			89 098,45
645	Sous Total compte 645			247 562,27		89 138,59		89 138,59			158 423,6
6475	Autres charges sociales médecine			1 078,50				1 078,50			1 078,5
6478	Autres charges sociales divers			3 408,51				3 408,51			3 408,5
6479	Rembst sur autres charges social					811,95		811,95			811,95
647	Sous Total compte 647			4 487,01		811,95		811,95			3 675,0
64	Sous Total compte 64			853 289,02		212 225,89		212 225,89			641 063,1
6531	Indemnités maires adjoints conseillers			61 473,16				61 473,16			61 473,1
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil			2 581,93				2 581,93			2 581,9
6534	Cotisations sécu soc maire adjts conseil			50,79				50,79			50,7
6535	Frais formation maires adjts conseil			490,00				490,00			490,0
653	Sous Total compte 653			64 595,88		64 595,88		64 595,88			64 595,8

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65548	Autres contributions				17,40	34 584,03	17,40	34 584,03	17,40	34 566,63	
6554	Sous Total compte 6554				17,40	34 584,03	17,40	34 584,03	17,40	34 566,63	
6558	Autres obligations obligatoires					1 420,00		1 420,00		1 420,00	
655	Sous Total compte 655				17,40	36 004,03	17,40	36 004,03	17,40	35 986,63	
657358	Subv fonct aux orga pub autres groupés					5 500,00		5 500,00		5 500,00	
65735	Sous Total compte 65735					5 500,00		5 500,00		5 500,00	
657362	CCAS										
65736	Sous Total compte 65736					9 653,00		9 653,00		9 653,00	
65738	Subv fonct autres orga publics					512,00		512,00		512,00	
6573	Sous Total compte 6573					15 665,00		15 665,00		15 665,00	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					12 050,00		12 050,00		12 050,00	
657	Sous Total compte 657					27 715,00		27 715,00		27 715,00	
65888	Autres					407,92		407,92		407,92	

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

Exercice 2020

20100 - ARVEYRES

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Sc
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
6588	Sous Total compte 6588			407,92		407,92		407,92		407,9
658	Sous Total compte 658			407,92		407,92		407,92		407,9
65	Sous Total compte 65			128 722,83	17,40	128 722,83	17,40	128 722,83	17,40	128 705,4
6611	Intérêts réglés à l'échéance			6 333,79		6 333,79		6 333,79		6 333,7
6611	Sous Total compte 6611			6 333,79		6 333,79		6 333,79		6 333,7
661	Sous Total compte 661			6 333,79		6 333,79		6 333,79		6 333,7
66	Sous Total compte 66			6 333,79		6 333,79		6 333,79		6 333,7
6811	DA - immob			3 109,00		3 109,00		3 109,00		3 109,0
681	Sous Total compte 681			3 109,00		3 109,00		3 109,00		3 109,0
68	Sous Total compte 68			3 109,00		3 109,00		3 109,00		3 109,0
	Total classe 6			1 335 875,78	212 243,29	1 335 875,78	212 243,29	1 335 875,78	212 243,29	1 305 529,3
70311	Concession dans cimetières				442,00		442,00		442,00	
7031	(produit net) Sous Total compte 7031				442,00		442,00		442,00	
	Total			1 335 875,78	212 243,29	1 335 875,78	212 243,29	1 335 875,78	212 243,29	1 305 529,3
										181 896,84
										442,00
										442,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes			
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
70323	Redev occupation domaine public communal						929,00				929,00		929,00
7032	Sous Total compte 7032				929,00		929,00				929,00		929,00
703	Sous Total compte 703				1 371,00		1 371,00				1 371,00		1 371,00
7066	Prestation serv redev			2,04	39 043,14		39 043,14		2,04		39 043,14		39 041,10
7067	droits social Prest serv redev droits serv péri-scol			46,95	56 250,85		56 250,85		46,95		56 250,85		56 203,90
706	Sous Total compte 706			48,99	95 293,99		95 293,99		48,99		95 293,99		95 245,00
70876	Aut prod rembst frais par GFP rattach				8 967,49		8 967,49				8 967,49		8 967,49
7087	Sous Total compte 7087				8 967,49		8 967,49				8 967,49		8 967,49
708	Sous Total compte 708				8 967,49		8 967,49				8 967,49		8 967,49
70	Sous Total compte 70			48,99	105 632,48		105 632,48		48,99		105 632,48		105 583,49
722	immobilisation corporelles				1 729,45		1 729,45				1 729,45		1 729,45
72	Sous Total compte 72				1 729,45		1 729,45				1 729,45		1 729,45
73111	Taxes foncières et d'habitation			90,00	717 366,00		717 366,00		90,00		717 366,00		717 366,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

SLOX

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

Exercice 2020

20100 - ARVEYRES

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Sc
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
7311	Sous Total					90,00	717 366,00	90,00	717 366,00	
	compte 7311									
7318	Impôts locaux						1 361,00		1 361,00	1 361,00
	- autres									
	impôts ou assimilés									
731	Sous Total			90,00	718 727,00	90,00	718 727,00	90,00	718 727,00	718 637,00
	compte 731									
73211	Attribution de compensation						172 567,38		172 567,38	172 567,38
7321	Sous Total					90,00	172 567,38	90,00	172 567,38	172 567,38
	compte 7321									
73223	Fds péréquat						35 953,00		35 953,00	35 953,00
	° ressources comm et interco									
7322	Sous Total						35 953,00		35 953,00	35 953,00
	compte 7322									
732	Sous Total					90,00	208 520,38	90,00	208 520,38	208 520,38
	compte 732									
7343	Taxe sur pylones électriques						12 715,00		12 715,00	12 715,00
734	Sous Total						12 715,00		12 715,00	12 715,00
	compte 734									
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure						3 734,81		3 734,81	3 734,81
736	Sous Total						3 734,81		3 734,81	3 734,81
	compte 736									
7381	Taxe addit droit mutation taxe pub_fonc						69 216,00		69 216,00	69 216,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
738	Sous Total compte 738					90,00	69 216,00	90,00	69 216,00		69 216,00
73	Sous Total compte 73						1 012 913,19	90,00	1 012 913,19		1 012 823,19
7411	DGFdotation forfaitaire						128 356,00		128 356,00		128 356,00
74121	Dotation de solidarité rurale						36 364,00		36 364,00		36 364,00
74127	Dotation nationale de péréquation						26 099,00		26 099,00		26 099,00
7412	Sous Total compte 7412						62 463,00		62 463,00		62 463,00
741	Sous Total compte 741						190 819,00		190 819,00		190 819,00
7461	D.G.D						2 500,00		2 500,00		2 500,00
746	Sous Total compte 746						2 500,00		2 500,00		2 500,00
74718	Autres participations Etat						2 878,72		2 878,72		2 878,72
7471	Sous Total compte 7471						2 878,72		2 878,72		2 878,72
7473	Participations - Dept						1 185,00		1 185,00		1 185,00
74748	Participations des autres Cnes						24 317,20		24 317,20		24 317,20

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Solde
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
7474	Sous Total compte 7474					24 317,20	24 317,20	24 317,20	24 317,20	
7478	Participations - autres organismes			1 000,00	5 400,00	1 000,00	5 400,00	1 000,00	5 400,00	4 400,00
747	Sous Total compte 747			1 000,00	33 780,92	1 000,00	33 780,92	33 780,92	33 780,92	32 780,92
74832	Attribution du fonds départemental de pé				9 423,00		9 423,00		9 423,00	9 423,00
74834	Compens au titre exonérat				5 947,00		5 947,00		5 947,00	5 947,00
74835	tax foncieres Compens au titre exonérat de la th				23 025,00		23 025,00		23 025,00	23 025,00
7483	Sous Total compte 7483				38 395,00		38 395,00		38 395,00	38 395,00
7488	Autres attributions - participations				245,16		245,16		245,16	245,16
748	Sous Total compte 748				38 640,16		38 640,16		38 640,16	38 640,16
74	Sous Total compte 74			1 000,00	265 740,08	1 000,00	265 740,08	1 000,00	265 740,08	264 740,08
752	Revenus des immeubles			4 240,54	58 753,68	4 240,54	58 753,68	4 240,54	58 753,68	
7588	Autres produits divers de gestion couran			433,37	11 438,69	433,37	11 438,69	433,37	11 438,69	
758	Sous Total compte 758			433,37	11 438,69	433,37	11 438,69	433,37	11 438,69	

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

00534

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
75	Sous Total compte 75			4 673,91	70 192,37	4 673,91	70 192,37				65 518,46
761	Produits financiers- produits des partici				30,73		30,73				30,73
76	Sous Total compte 76				30,73		30,73				30,73
7713	Liberalités recues				7 150,00		7 150,00				7 150,00
7718	Autres prod except sur opé gestion				227,00		227,00				227,00
771	Sous Total compte 771				7 377,00		7 377,00				7 377,00
773	Mdts annul exer antér ou déchéance quad				21,99		21,99				21,99
7788	Produits exceptionnels divers				200,00		200,00				200,00
778	Sous Total compte 778				200,00		200,00				200,00
77	Sous Total compte 77				7 598,99		7 598,99				7 598,99
	Total classe 7			5 812,90	1 463 837,29	5 812,90	1 463 837,29				1 458 024,39
	Total général	13 780 207,27	13 780 207,27	7 037 697,53	6 566 293,40	22 826 226,50	22 826 226,50	15 732 302,26	15 732 302,26		

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLOX

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 2020-12-31

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT		CREDIT		SOI	
	Balance d'entrée	Année en cours	Balance d'entrée	Année en cours	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille néant Sous Total compte 861	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
862 Correspondant néant Sous Total compte 862	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
863 Prise en charge titre et valeur néant Sous Total compte 863	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

20100 - ARVEYRES

Exercice 2020

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
 Observations : Visé sous réserve de régularisation des amortissements obligatoires conformément à la réglementation en vigueur
RENE ISAAC Natacha (1036846856-0), Contrôleur des Finances Publiques 2ème classe
 Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
 Le service de **ARVEYRES** pendant l'année 2020 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.
GALICE Jean-Luc (1001448487-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie
 Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.


A , le

Le 12 avril 2021

La farsa



Bernard Goullert

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
 Reçu en préfecture le 13/04/2021
 Affiché le 
 ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le



ID : 033-213300155-20210412-20210408-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	104 710,00	86 982,01	5 556,00	12 171,99
2031	Frais d'études	98 710,00	80 228,36	5 556,00	12 925,64
2033	Frais d'insertion	0,00	1 174,13	0,00	-1 174,13
2051	Concessions, droits similaires	6 000,00	5 579,52	0,00	420,48
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	2 191,00	1 170,00	0,00	1 021,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	2 191,00	0,00	0,00	2 191,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	1 170,00	0,00	-1 170,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	554 674,00	267 138,69	137 488,00	150 047,31
21312	Bâtiments scolaires	141 000,00	140 512,80	0,00	487,20
21318	Autres bâtiments publics	56 295,00	0,00	4 928,00	51 367,00
2132	Immeubles de rapport	79 554,00	876,38	3 900,00	74 777,62
2135	Installations générales, agencements	32 940,00	29 664,48	2 826,00	449,52
2138	Autres constructions	10 103,00	15 843,02	0,00	-5 740,02
2152	Installations de voirie	205 660,00	53 307,53	125 834,00	26 518,47
21538	Autres réseaux	0,00	4 702,20	0,00	-4 702,20
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	4 237,20	0,00	-4 237,20
217534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	0,00	838,02	0,00	-838,02
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp)	0,00	607,20	0,00	-607,20
2182	Matériel de transport	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 000,00	3 514,80	0,00	2 485,20
2184	Mobilier	11 122,00	11 835,06	0,00	-713,06
2188	Autres immobilisations corporelles	11 000,00	1 200,00	0,00	9 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	538 978,00	147 290,17	391 687,00	0,83
2315	Installat°, matériel et outillage techni	538 978,00	147 290,17	391 687,00	0,83
Total des dépenses d'équipement		1 200 553,00	502 580,87	534 731,00	163 241,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	43 500,00	41 262,60	0,00	2 237,40
1641	Emprunts en euros	41 500,00	41 262,60	0,00	237,40
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		43 500,00	41 262,60	0,00	2 237,40
45410	Opérations pour compte de tiers (3)	18 000,00	0,00	18 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		18 000,00	0,00	18 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 262 053,00	543 843,47	552 731,00	165 478,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 411,00	1 729,45		5 681,55
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	7 411,00	1 729,45		5 681,55
2135	Installations générales, agencements	7 411,00	1 729,45		5 681,55
041	Opérations patrimoniales (7)	114 601,00	110 212,10		4 388,90
2315	Installat°, matériel et outillage techni	114 601,00	110 212,10		4 388,90
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		122 012,00	111 941,55		10 070,45
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 384 065,00	655 785,02	552 731,00	175 548,98
Pour information		4 831,49			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre. DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 041= RI 041.




INVESTISSEMENT 2021 INVESTISSEMENT 2021

09/02/2021

achevé = encr. rouge

article	DEPENSES		restes à réaliser 2019	PREVISIONS 2020	TOTAL PREVISIONS 2020	REALISATIONS 2020	observations	restes réaliser 2020	prévisions 2021
	LIBELLE								
	Déficit reporté			4 831,49	4 831,49	4 831,49			
	remboursement d'emprunts			41 500,00	41 500,00	41 262,60			
	restitutions cautions			2 000,00	2 000,00				
2152	portiques limiteurs d'accès liaison Lemeland/allée des jardins						devis signé 3876€	3876	
2152	création liaison Lemeland/allée des jardins	20 000,00			20 000,00	22 694,20	et 4698€ devis gravillonnage G14signé trx début octobre 2020		
21538	mise aux normes pluviales Avenue de Liberation					4 702,20			
2031	étude pluviales route de Fonsegedé					6 594,00			
2138	restauration lavoir Fonsegrède		14 174,40		14 174,40				
2152	acquisition panneaux signalisation routière			850,00	850,00	844,80	signalisation manquante		
2041582 et 217534	borne électrique rue de peyot			20 000,00	20 000,00	2 008,02			
CAB	trx rond point CAB								
	Bernard Paysages		269 517,25	212 861,68	372 409,00	128 887,54		243 521,46	
	COLAS et sous traitant								
	maitrise d'œuvre giratoire CAB			50 000,00	50 000,00	37 431,63		1 273,47	
	trx rue de l'Eglise								
	Bernard Paysages								3 885,00
	COLAS et sous traitant								374 300,00
	maitrise d'œuvre RUE eglise CAB			60 000,00	60 000,00			60 000,00	
	coordonnateur SPS totalité CAB			4 998,00	4 998,00	590,33		4 407,67	
	publications marchés trx CAB			1 200,00	1 200,00	1 174,13			
2315	genie civil giratoire SDEEG (télécom et éclairage public)	20 041,00		41 300,00	61 341,00	14 519,23		46 821,77	
	GENIE CIVIL RUE EGLISE SDEEG			24 643,00	24 643,00		devis signé 75789 € + 50540€ 16/01/2021	24 643,00	101 686,00
	télécom et éclairage public								
	études détection CAB (Geocet, fondasol)		18 441,75	5 880,00	24 321,75	9 890,10	GEOCET		
	bornage BADCAR Cerceau					10 200,00	FONDASOL		
	étude trafic préalable giratoire						délimitation domaine public	1 020,00	
	cloture parcelle attenante au rond point	10 000,00		1 608,00	1 608,00	1 608,00	exigence du CRD bloquant suite des trx CAB		
	étude préalable giratoire RD2089 Port du Noyer				0,00	1 440,00		10 000,00	

Envoyé en préfecture le 14/04/2021
 Reçu en préfecture le 14/04/2021
 Affiché le 
 ID : 033-213300155-20210414-RAR2020BP2021-BF

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

ID : 033-213300155-20210414-RAR2020BP2021-BF



2136	s notaire garage E646		1 700,00	1 700,00	1 668,62	fourni tardivement par notaire		
2158	se aux normes minuterie Cloches lisse		1 906,80	1 906,80	1 906,80	en panne		
2031	de cristallisation Commanderie		5 062,51	5 062,51	5 062,80			
2031	ant projet hors d'eau hors d'air mmanderie		5 556,00	5 556,00		devis signé	5 556,00	
2188	deuse king rue de Peytot		8 368,80	8 368,80	9 240,00			
	action canalisation entre 2 clapets		1 992,00	1 992,00				
	programme voirie 2020		113 183,89	113 483,89		marché signé COLAS	113 500,00	
	allocation marché public				714,53			
	litrise d'œuvre voiries		8 500,00	8 500,00			8 458,00	
	se aux normes buse chemin de la lus		5 136,00	5 136,00	5 136,00			
	se aux normes réseau pluvial rue du uilin de la Mer		8 292,00	8 292,00	8 292,00			
	sage pluviales chemin de tiremerie		9 160,80	9 160,80	6 444,00			
	prise accotement suite à ndrement beiges route de la pallus		9 948,00	9 948,00	9 192,00			
	atrage public face à Tabac Presse		548,00	548,00				
	atrage public rue des pêcheurs		1 643,00	1 643,00				
	rat modulaire		141 000,00	141 000,00	140 512,80			
21312	abilitation ateliers municipaux place quilleau		70 400,00	42 200,94	112 600,94			
	7AP - maîtrise d'œuvre et travaux nitaires salles des fêtes du port Noyer							
	allation mitigeur PMR			1 391,00	1 391,00			
	relège		229,64	229,64	229,64	certificat conformité délivré 04/03/2020		
	terre		810,00	810,00		moins valeur - pas de règlement		
	mberie		1 677,22	1 677,22		moins valeur - pas de règlement		
	nuiserie		4 903,55	4 903,55	4 903,55	certificat conformité délivré 04/03/2020		
	chricité		378,30	378,30	378,30	certificat conformité délivré 04/03/2020		
	litrise d'œuvre		5 143,04	5 143,04	4 482,70			
	titrole technique Qualiconsult				768,00	moins valeur - pas de règlement		
	nture		1 657,26	1 657,26				
	ntrole technique Qualiconsult nitaires école élémentaires				768,00			
2135	quisition mobilier écoles + TBI + linateur		13 000,00	13 000,00	6 183,83	1 videoprojecteur et 1 tableau numérique à venir	6 816,17	

2132	mise aux normes volet roulant 15 rue de Peytot		880,00	880,00	876,38		
2135	mise aux normes électriques et installation éclairage garage mis à dispo ASPA		1 930,00	1 930,00	1 928,65		
2135	mise aux normes radiateur restaurant scolaire		2 880,60	2 880,60	2 880,60		
2135	travaux zinguerie et avant toit salle des fêtes du bourg	5 795,48		5 795,48	5 795,48		
2188	eplucheuse cuisine scolaire				1 200,00		
2135	installation cumulus cuisine école élémentaire		814,80	814,80	814,80		
2135	mise aux normes prises cuisinière scolaire		1 410,00	1 410,00	1 402,54		
2135	mise aux normes éclairage accueil et comptabilité Mairie		1 150,00	1 150,00	1 152,14		
2135	garde corps rampe classe 10 école élémentaire	1 080,00		1 080,00	1 080,00		
	étude révision PLU	28 000,00		28 000,00			sera payé par la CALI
2184	acquisition mobilier restauration maternelle		4 121,53	4 121,53	4 121,53		
2135	PORTES EVACUATION COULOIRS ELEMENTAIRE ET FENETRE MAIRIE						devis signé BRASALU 5928 € 25/09/2020
2135	portail évacuation PPMS école maternelle		1 825,20	1 825,20			devis signé 1625,20€
2051	logiciel JVS abonnement 2020		6 000,00	6 000,00	5 579,52		abonnement 2021
2051	LOGICIEL CIMETIERE GECIM		6 200,00	6 200,00			devis signé 6675,60 dont 930€ fonctionnement ? 11/12/2020
2158	cuves service technique		1 000,00	1 000,00	885,60		6000
	6200						
2158	mise aux normes container carburant moto-pompe		3 000,00	3 000,00			trx regie 2020
					1 444,80		
21758	debroussailluse service technique				607,20		
2184	acquisition mobilier nouvelle classe élémentaire				4 232,10		
2188	RIDEAUX SERVICE ADMINISTRATIF MAIRIE						MANUTAN signé 3863,76€
2184	mobilier bureau du Maire				1 276,90		3900
2135	mise aux normes électriques branchements muraux Mairie				2 457,08		
2182	Pleuse Mairie				812,40		
4541	TRAVAUX PERIL IMMINENT		18 000,00	18 000,00			voir CALI et Urbanis dates travaux 2021 - report COVID
	TOTAL REEL	506 777,69		1 262 053,00	548 674,96		18000
	OPERATIONS D'ORDRE						
	TRAVAUX EN REGIE		7 411,00	7 411,00	1 729,45		travaux mairie de janvier 2021 à prévoir
	transfert études 2017 à 2019 CAB		114 601,00	114 601,00	110 212,10		?
	TOTAL			122 012,00	111 941,55		

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le



ID : 033-213300155-20210414-RAR2020BP2021-BF

TOTAL CA 2020	506 777,69	1 384 065,00	660 616,51
---------------	------------	--------------	------------

INVESTISSEMENT 2021

article	RECETTES LIBELLE	TOTAL PREVISIONS 2020	REALISATIONS 2020	restes réaliser 2020	prévisions 2021
2,00	Excédent reporté	0,00			
10222	FACTVA	60 000,00	111 067,00		
10226	taxe aménagement	40 000,00	55 539,36		
1068	affectation résultat	444 266,49	444 266,49		
	CD33 INFORMATISATION CLASSE ELEMENTAIRES	1 700,00			1713 accordée
	CD33 CREATION CLASSE	2 300,00			non instruite
	DSIL 2020 MISE AUX NORMES AD'AP SANITAIRES SDF BOURG				7499 en cours d'instruction
	DETR 2021 REFLECTION CARREFOUR ET CREATION REFUGE A FAGE				14143 en cours d'instruction
1341					
1342	rond-point 2089 - subv. Conseil Départemental(partie)	52 376,53	30 865,00	21 511,00	61583 accordée avenant 1 CD33
	CD33 TRX RUE DE L'EGLISE				59350 accordée avenant 1 CD33
1323	solde étude protection des berges - subv. Conseil Départemental	5 482,00	5 482,09		

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

ID : 033-213300155-20210414-RAR2020BP2021-BF

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	134 362,00	77 843,30	21 511,00	35 007,70
1323	Subv. non transf. Départements	102 362,00	34 145,09	21 511,00	46 705,91
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	12 833,21	0,00	-12 833,21
1341	D.E.T.R. non transférable	32 000,00	0,00	0,00	32 000,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	30 865,00	0,00	-30 865,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	420 000,00	0,00	0,00	420 000,00
1641	Emprunts en euros	420 000,00	0,00	0,00	420 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		554 362,00	77 843,30	21 511,00	455 007,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	544 266,49	610 872,85	0,00	-66 606,36
10222	FCTVA	60 000,00	111 067,00	0,00	-51 067,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	55 539,36	0,00	-15 539,36
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	444 266,49	444 266,49	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		544 266,49	610 872,85	0,00	-66 606,36
45420	Opérations pour compte de tiers (2)	18 000,00	0,00	18 000,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		18 000,00	0,00	18 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 116 628,49	688 716,15	39 511,00	388 401,34
021	Virement de la sect° de fonctionnement	148 782,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	8 885,00	3 109,00		5 776,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	8 675,00	3 109,00		5 566,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	210,00	0,00		210,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		157 667,00	3 109,00		154 558,00
041	Opérations patrimoniales (5)	114 601,00	110 212,10		4 388,90
2031	Frais d'études	114 601,00	110 212,10		4 388,90
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		272 268,00	113 321,10		158 946,90
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 388 896,49	802 037,25	39 511,00	547 348,24
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Le Maire
B. GUILHEM





EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

2021-04-01 ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2021 :

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir procéder à l'adoption du compte rendu du Conseil Municipal du 22 février dernier. Un exemplaire du compte rendu a été transmis aux élus.

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le compte rendu de la séance du 22 février 2021 et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 0


ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,



Bernard GUILHEM



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

2021-04-01 ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2021 :

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir procéder à l'adoption du compte rendu du Conseil Municipal du 22 février dernier. Un exemplaire du compte rendu a été transmis aux élus.

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le compte rendu de la séance du 22 février 2021 et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,



Bernard GUILHEM



33500 ARVEYRES

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN PRIVE A LA
COMMUNE DESTINE A L'ELARGISSEMENT D'UN CARREFOUR**

Entre :

LA COMMUNE d'ARVEYRES représentée par Monsieur Bernard GUILHEM, agissant en sa qualité de maire en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du dont le siège est sis à ARVEYRES (33500) – 08 rue de l'église -

Dénommée ci après : « la commune »

Et :

EARL CHATEAU GOUDICHAUD, dont le siège est sis à SAINT GERMAIN DU PUCH (33750) - 17 chemin de Goudichaud - représentée par Monsieur GLOTIN demeurant à SAINT GERMAIN DU PUCH – 17 Chemin de Goudichaud,

Dénommé ci après : « le propriétaire »

Il a d'abord été exposé ce qui suit :

La présente convention a pour objet de fixer les modalités administratives, techniques et financières pour la réalisation de l'aménagement du carrefour situé au croisement des voies communales 08 et 117.

La desserte de la zone nécessite l'élargissement et la sécurisation du carrefour de la VC08 et la VC117 compte tenu de la configuration des lieux, de la nature et de l'importance du trafic, le carrefour actuel étant sous dimensionné.

La commune a donc prévu de l'élargir et de le sécuriser et pour ce faire, doit empiéter sur de deux parcelles appartenant à la EARL Château Goudichaud.

Le propriétaire est prêt à mettre ses terrains à disposition pour cette utilisation sous la condition qu'il ne puisse voir sa responsabilité engagée du fait de cette mise à disposition. Les terrains étant pris en l'état, les éventuels aménagements nécessaires seront à la charge de la commune.

A la fin des travaux de l'aménagement de ce carrefour, le transfert de propriété des terrains privés utilisés pour cette infrastructure sera finalisé par acte administratif ou par acte notarié. Il est d'ores et déjà acté que cette cession s'effectuera à titre gratuit.

Conscients de l'intérêt de pouvoir utiliser ces terrains, le propriétaire et la commune ont proposé de finaliser les conditions de mise à disposition.

Tel est l'objet de la présente convention.



CONVENTION

Article 1 – Mise à disposition

Par la présente convention, le propriétaire met à disposition de la commune du terrain destiné à être utilisé pour l'aménagement du carrefour de la VC08 et la VC117.

Article 2 – Désignation

Le terrain mis à disposition est situé à proximité immédiate du carrefour VC08-VC117 sur les parcelles cadastrées :

Section et numéro	Lieu dit	Superficie
H 399p	Fage	Environ 123 m2
H 401	Fage	Environ 35 m2

Article 3 – Destination

Les terrains mis à disposition sont à usage exclusifs de travaux permettant l'élargissement et la sécurisation du carrefour VC08 et VC117.

Article 4 – Droits et obligations de la commune

La commune réalisera les travaux d'aménagement destinés à rendre les terrains utilisables pour cette infrastructure. Ces travaux consistent en : élargissement, nivellement, soutènement

La commune assurera toutes les obligations et responsabilités du maître d'ouvrage.

A ce titre, elle fera son affaire des procédures administratives préalables à la réalisation des travaux ainsi qu'après réception définitive des travaux (plan de recollement à l'appui) pour intégrer dans le domaine public les parties des parcelles privées occupées par cet aménagement.

La commune prendra également en charge la délimitation de l'emprise de l'aménagement sur les terrains privés. Au terme des travaux, les limites d'emprise réelles et définitives du carrefour seront arrêtées et seront établies par un cabinet de géomètres.

Les documents modificatifs du parcellaire cadastrale seront produits permettant de définir avec exactitude les superficies qui seront transférées dans le domaine public de la commune par acte administratif.

La commune ne pourra réaliser aucun autre aménagement sans l'accord écrit du propriétaire. Si besoin, un avenant à la présente convention devra être conclu.

La commune assurera le contrôle et l'entretien courant des ouvrages réalisés. Elle édictera les règlements particuliers qui lui paraîtront utiles.

Le propriétaire s'engage à laisser libre d'accès les terrains à tout intervenant mandaté par la commune.

Le propriétaire autorise la commune à procéder à tous les travaux destinés à rendre les terrains utilisables pour cet aménagement.

Article 5 – Foncier

Les travaux seront réalisés pour partie sur le domaine public routier communal et pour autre partie sur la propriété privée de la EARL Château Goudichaud.

A ce titre, le propriétaire donne d'ores et déjà son autorisation pour le démarrage des travaux sur sa propriété.

Concernant les aménagements et équipements réalisés dans les emprises devant être incorporés dans le domaine public communal, ils n'y seront qu'à l'issue de la procédure foncière prévue ci-dessus.



Article 6 – Durée

La présente convention prendra effet à compter de sa signature par les parties et est conclue pour une durée de **UN AN (1 an)**.

Celle-ci cessera de fait dès la signature de l'acte administratif ou notarié.

La commune conserve cependant la possibilité de prononcer une résiliation anticipée, sous réserve d'un préavis de 3 mois, sans indemnité pour le propriétaire, dès lors que l'intérêt général l'exigerait.

En fin de convention, la commune s'oblige à acquérir la partie des parcelles privées supportant l'aménagement du carrefour.

Le choix entre le retrait ou l'abandon de l'ouvrage devra être fait par la commune dans les six mois suivant la fin de la convention.

Aucune indemnité ne sera due de part et d'autre.

Article 6 – Responsabilité

La commune prend en charge les aménagements à apporter et assume donc toute la responsabilité liée au bon état de ceux-ci et à leur adaptation.

En tout état de cause, la responsabilité du propriétaire ne serait pas recherchée en cas de dommages découlant de la mise à disposition.

Dès lors, en cas de dommage causé par un fait survenu sur le terrain occupé pendant la durée de la convention, quel qu'en soit l'auteur ou la cause :

- la commune conserve la charge du préjudice qu'elle peut subir et renonce de ce fait à toute responsabilité contre le propriétaire.

- la commune accepte de garantir le propriétaire contre toute action en responsabilité résultant de dommages causés à toute personne utilisatrice de l'ouvrage réalisé ou tiers par rapport à ce dernier.

Article 7 – Droits et obligations du propriétaire

Le propriétaire s'engage à conserver le libre accès du terrain occupé à la commune. Il s'interdit toute action de nature à porter atteinte à ce libre accès.

Article 8 – Cession – Sous location

La commune ne pourra céder les droits qu'elle tire de la présente convention. Elle ne pourra sous louer qu'avec l'accord du propriétaire.

Article 9 – Modification

Toute modification de la présente convention devra faire l'objet d'un avenant.

Article 10 – Prix

La présente mise à disposition est consentie à titre entièrement gratuit.



Article 11 – Inexécution de la convention

11.1 – Résiliation pour motif d'intérêt général

La présente convention pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties pour un motif d'intérêt général, ou si l'une des dispositions mentionnées ci avant n'est pas respectée.

Dans le cas où le propriétaire prendrait l'initiative de la résiliation ou qu'une des conditions n'est pas respectée, le propriétaire devra indemniser la commune pour le préjudice direct, matériel et certain qu'elle aura pu subir. Cette indemnisation comprendra notamment :

- la valeur d'usage des ouvrages et infrastructures déjà réalisés.
- le montant des indemnités liées à la résiliation des contrats quels qu'ils soient.

En cas d'inexécution par l'une des parties, de l'une des clauses de la présente convention, l'autre partie devra lui notifier, par lettre recommandée avec avis de réception, une mise en demeure d'exécuter. La présente convention sera résiliée de plein droit si, dans les deux mois de cette mise en demeure, la partie défaillante n'a pas exécuté l'ensemble des dispositions de la présente convention.

11.2 – Résiliation pour faute grave

L'une ou l'autre des parties pourra résilier la présente convention en cas de manquement particulièrement grave à leurs obligations contractuelles au titre de la présente convention.

La résiliation est précédée d'une mise en demeure dûment motivée et notifiée soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par signification extra judiciaire et restée sans effet dans un délai qui ne peut être supérieur à deux mois.

Article 12 – Règlement des litiges - Attribution de Juridiction

Il est expressément convenu entre les parties que tout litige susceptible de survenir dans l'application de la présente convention devra, au préalable à toute action devant la juridiction compétente, faire l'objet d'une concertation entre les parties en vue d'une solution amiable.

En cas de litige lié à l'exécution de la présente convention, le Tribunal Administratif de Bordeaux sera compétent pour en connaître.

Article 13 – Pièces Annexées

13.1- plan projet non contractuel.

Fait à ARVEYRES le 29 Mars 2021

EARL CHATEAU GOUDICHAUD
Représentée par Mr GLOTIN

COMMUNE D'ARVEYRES
Représentée par Mr GUILHEM-Maire-


E.A.R.L. CHATEAU GOUDICHAUD
33750 SAINT-GERMAIN DU PUCH
Tél. : (335) 5724 5734
Siret : 441 321 452 0019



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021**

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

**2021-04-02 AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DE SIGNER LA
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN PRIVE A LA COMMUNE
POUR L'ELARGISSEMENT D'UN CARREFOUR :**

Monsieur le Maire rappelle les travaux prévus au carrefour du lieu-dit « Fage ». Il s'agit de procéder à la sécurisation du carrefour VC08. Ces derniers empiétant sur le

domaine privé, la signature de la convention jointe permet de fixer les modalités d'exécution.

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la signature de la convention jointe à la présente décision et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,


Bernard GUILHEM



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021**

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETAIRE DE SEANCE	Catherine DOS SANTOS
----------------------	----------------------

2021-04-03 : AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DE DEPOSER UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE AU TITRE DU FDAEC 2021 :

Monsieur le Maire précise que le Département de la Gironde aide les communes sur des projets d'investissement précis dans le cadre du FDAEC. Chaque canton dispose d'une enveloppe financière annuelle qu'il répartit entre chaque commune selon une clé de répartition approuvée par les maires du canton.

Monsieur le Maire indique que les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas d'organiser la réunion annuelle durant laquelle la répartition est validée. Aussi, les modalités de financement 2020 ont été reconduites sur l'exercice 2021. Les communes ont la liberté de situer leurs investissements comme elles le désirent. Le mode de calcul pour la répartition cantonale a été donc maintenu en l'état.

La contribution du Département de la Gironde dans le cadre de ce fonds d'aide sera de **18 413.00 euros** pour la commune d'Arveyres.

Les crédits pour le programme de travaux mentionnés ci-dessous sont inscrits au budget 2021.

DESIGNATION	MONTANT HT en €	MONTANT TTC en €	FINANCEURS	MONTANT TTC en €
aménagement du carrefour du lieu dit « Fage »	26 705.00	32 046.00		
voirie chemin de Graveyron	23 240.00	27 888.00	Conseil Général de la Gironde FDAEC 2021	18 413.00
voirie chemin de Siston	67 421.00	80 905.20		
mise aux normes sanitaires salle des fêtes du bourg	29 999.00	35 998.80	Commune	158 425.00
TOTAL	147 365.00	176 838.00	TOTAL	176 838.00

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde telle que présentée
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

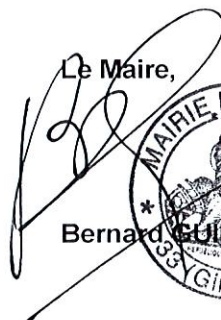

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,
Bernard 

 Mairie d'Arveyres
 33133 (Gironde)



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

N° 2021-04-04 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A TEMPS COMPLET CATEGORIE C ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS :

Monsieur le Maire rappelle la date de départ en retraite d'un agent des services techniques aujourd'hui au grade d'agent de maîtrise. Le remplacement de l'agent est prévu sur le grade d'adjoint technique 2nde classe. Monsieur Le Maire propose donc la création d'un poste d'adjoint technique de 2nde classe à temps complet (catégorie C) à compter du 1^{er} avril 2021.

Monsieur Le Maire précise que les postes qui doivent être supprimés font l'objet d'une saisine du comité technique du centre de gestion de la Gironde. A réception des avis, une délibération sera proposée à l'Assemblée Délibérante.

Il convient de modifier le tableau des effectifs communaux comme suit :

Grade d'emploi	Nombre de postes créés		Quotité du temps de travail	Nombre de postes à créer	Nombre de postes à supprimer	Date d'effet
Attaché territorial catégorie A	1	1 agent	35/35 ^{ème}			
Adjoint technique 2° classe	3	1 agent 1 agent 1 agent 1 agent	30/35° 20/35° 35/35° 35/35°	1		1 ^{er} avril 2021
Adjoint technique Principal 2° classe	5	3 agents 2 agents	35/35° 35/35°			
Agent de maîtrise	1	1 agent occupant les fonctions de responsable du service technique	35/35°			
ATSEM Principal 2° classe	2	1 agent 1 agent	35/35° 28/35°			
ATSEM Principal 1° classe	2	1 agent 1 agent	15/35° 35/35			
Adjoint administratif Principal 2° classe	2	2 agents	35/35°			
Adjoint administratif Principal 1° classe	1	1 agent	35/35°			
Opérateur des A.P.S principal	1	1 agent occupant les fonctions de coordonnateur Enfance Jeunesse et direction ALSH	35/35°			
Adjoint territorial d'animation	2	2 agents	35/35°			
Rédacteur territorial principal 1° classe	1	1 agent occupant les fonctions de secrétaire de mairie	35/35°			
Contrat à durée Indéterminée	1	1 agent	32/35°			1 ^{er} mars 2021

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente décision et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,


Bernard GUILHEM
(Gironde)



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

N° 2021-04-05 : CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS ET AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DE RECRUTER DES AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT :

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 3-1, 3 - I - 1 et° 3 -I - 2° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité notamment dans les services techniques, scolaires et administratifs pour pallier les urgences dévolues à ces mêmes services ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, notamment au regard des rythmes scolaires imposés par le Législateur et des mesures à mettre en œuvre ;

Considérant que les besoins des services peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles ;

Monsieur Le Maire rappelle que la création de postes pourrait s'organiser comme suit :

catégories	grades	quotités hebdomadaires (maxi)	nombres	durées
en application de l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984				
autorisation à portée générale dans le cadre des remplacements d'agents fonctionnaires ou contractuels par des contractuels.				
en application de l'article 3-1-1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984				
c	adjoint technique 2 nd e classe	35/35 ^{ème}	1	12 mois maximum sur une durée de 18 mois
		20/35 ^{ème}	1	
	adjoint administratif 2 nd e classe	35/35 ^{ème}	1	
		35/35 ^{ème}	1	
en application de l'article 3-1-2 ^{ème} de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984				
c	adjoint technique 2 nd e classe	35/35 ^{ème}	1	6 mois maximum sur une durée de 12 mois
		20/35 ^{ème}	1	
	adjoint administratif 2 nd e classe	35/35 ^{ème}	1	
		35/35 ^{ème}	1	

La rémunération des candidats sera fixée par l'autorité territoriale en fonction de l'expérience et des diplômes du candidat. Les crédits budgétaires nécessaires seront inscrits au budget.

Cette autorisation est valable sur la durée du mandat en cours.

Monsieur Le Maire demande à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir l'autoriser :

- A pouvoir aux remplacements des agents fonctionnaires et contractuels comme précisé ci-dessus ;
- A ouvrir les postes nécessaires au maintien des services publics comme listés ci-dessus .

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente décision et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021


 Le Maire
Bernard GUILHEM
 MAIRIE D'ARVEYRES
 33 (Gironde)



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021**

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

N° 2021-04-06 : PRISE EN CHARGE DIRECTE DES PARTS FAMILIALES DES ADMINISTRES DE LA COMMUNE D'ARVEYRES POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE DU COLLEGE D'ARVEYRES

Vu la demande du service des Transports Terrestres de la Communauté d'Agglomération du Libournais de statuer sur la reconduction ou non de la prise en charge de la part familiale des collégiens arveyrais utilisant les transports scolaires desservant le collège Jean Auriac, A titre

indicatif, pour l'année 2019/2020, 20 collégiens ont été concernés. Le coût global a été de 1530 euros.

Monsieur le Maire propose de reconduire la prise en charge afin d'assurer la gratuité des déplacements scolaires quotidiens des collégiens arveyrais.

DECISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- décide de maintenir pour les prochaines rentrées scolaires la prise en charge des participations communales pour les enfants arveyrais qui prennent le bus pour se rendre au collège d'Arveyres.

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente décision et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,



Bernard GUILHEM



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	16	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

N° 2021-04-07 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales

Exposé :

Monsieur AVRILLAUD, adjoint en charge des finances présente de Compte administratif 2020 du budget de la commune.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses/chapitre		Recettes/chapitre	
011 charges à caractère général	315 541.09	013 atténuations de charges	181 896.84
012 charges de personnel	851 840.02	70 produits des services	105 583.49
65 autres charges de gestion courante	128 705.43	73 impôts et taxes	1 012 823.19
66 charges financières	6 333.79	74 dotations, subventions et participations	264 740.08
042 opération d'ordre transfert entre sections	3 109.00	75 autres produits de gestion courante	65 518.46
		76 produits financiers	30.73
		77 produits exceptionnels	7 598.99
		042 opérations d'ordre entre section	1 729.45
		R 002 résultat de fonctionnement reporté	48 730.68
Total des exécutions	1 305 529.33	Total des exécutions	1 688 651.91

Le résultat de l'exercice de la section de fonctionnement s'établit à **+ 334 391.90 euros**

Le résultat cumulé de l'exécution de la section de fonctionnement s'établit à **+ 383 122.58 euros**

SECTION DE D'INVESTISSEMENT

Dépenses/chapitre		Recettes/chapitre	
R001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 831.49		
16 emprunts	41 262.60	10 dotations, fonds et réserves	166 606.36
20 immobilisations incorporelles	86 982.01	1068 excédents de fonctionnement capitalisés	444 266.49
204 subventions d'équipement versées	1 170.00	13 subventions d'investissement	77 843.30
21 immobilisations corporelles	276 378.69	040 opérations d'ordre entre les sections	3 109.00
23 immobilisations en cours	147 290.17	041 opérations patrimoniales	110 212.10
040 opérations d'ordre entre les sections	1 729.45		
041 opérations patrimoniales	110 212.10		
Total des exécutions	669 856.51	Total des exécutions	802 037.25

Le résultat de l'exercice de la section d'investissement s'établit à **+ 137 012.23 euros**

Le résultat cumulé de la section d'investissement intégrant le report 2019 affecté au r 001 s'établit à : **+132 180.74 euros**

Le résultat de l'exercice 2020 s'établit à **+ 471 404.13 euros**

Le résultat cumulé de l'exercice 2020 s'établit à : **+515 303.52 euros**

Les restes à réaliser de l'exercice 2020 s'élèvent à :

- en dépenses à **552 731.00 euros**,
- en recettes à **39 511.00 euros**.
 - o ils présentent un besoin de financement d'un montant **de 513 220 euros**

Le résultat cumulé de l'exercice 2020, RAR inclus s'élève à + 2 083.52 euros.

Après études des différents chapitres par l'Assemblée, Monsieur Le Maire quitte la salle et,

Le doyen de l'Assemblée, Monsieur Jean PERON, fait procéder au vote du compte administratif 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE

- Le Conseil Municipal, après avoir délibéré adopte le compte administratif 2020 du budget de la commune et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 16



CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 16

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire  
Bernard GUILHEM



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021**

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETAIRE DE SEANCE	Catherine DOS SANTOS
----------------------	----------------------

N° 2021-04-08 : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Exposé :

Monsieur AVRILLAUD, adjoint en charge des finances présente de Compte de gestion 2020 du budget de la commune.

Le Compte de Gestion 2020, retraçant la comptabilité du budget de la commune tenue par Monsieur Le Trésorier de Libourne est en concordance avec le compte administratif 2020 retraçant la comptabilité tenue par la collectivité.

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le compte de gestion 2020 ;
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,





EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

N° 2021-04-09 : AFFECTATION DU RESULTAT 2020 SUR LE BUDGET 2021 :

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la délibération 2021-04-07 portant sur l'adoption du compte administratif 2020 ;

Considérant la délibération 2021-04-08 portant sur le vote du compte de gestion 2020 :

Exposé :

Les résultats cumulés 2020 mettent en évidence un résultat excédentaire pour la section de fonctionnement de **383 122.58 euros**

Le résultat cumulé de la section d'investissement fait ressortir un excédent de **132 180.74 euros**

Les restes à réaliser 2020 présentent un besoin de financement de **513 220.00 euros**

Monsieur AVRILLAUD propose à l'assemblée délibérante l'affectation répartie comme suit :

- ❖ **Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**
 - **Résultat de clôture à affecter :** **383 122.58 euros**
- ❖ **Besoin réel de financement de la section d'investissement :**
 - **Résultat comptable cumulé :** **132 180.74 euros**
 - Dépenses d'investissement engagées non mandatées : 552 731.00 euros
 - Recettes d'investissement restant à réaliser : 39 511.00 euros
 - Solde des restes à réaliser : **- 513 220.00 euros**
 - **Besoin réel de financement :** **381 039.26 euros**
- **Excédent réel de financement :** 0.00 euros
- ❖ **Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**
 - Résultat excédentaire
 - Part affectée à la section de fonctionnement au R002: **83 000.00 euros**
 - Part affectée à la section d'investissement au 1068 : **300 122.58 euros**
- ❖ **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes
D002=déficit reporté	R002=excédent reporté 83 000.00 euros	D001=solde d'exécution N-1	R001=solde d'exécution N-1 132 180.74 euros R1068= excédent de fonctionnement capitalisé 300 122.58 euros

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente affectation des résultats 2020 sur le budget primitif 2021 ;
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17**CONTRE : 0****ABSTENTION : 0****POUR : 17**

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,

Bernard GUILHEM



Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

ID : 033-213300155-20210412-20210410A-DE

MINISTÈRE DE LA RÉGION
DES COMPTES
ARRONDISSEMENT : 33 LIBOURNE
TRÉSORERIE SPL OU SGC : TRÉSORERIE DE LIBOURNE

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2021

ETAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

Taxes	Bases d'imposition effectives 2020 ¹	Taux de référence pour 2021 ²	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 ³	Produit de référence (col.3 x col.2) ⁴	TAUX VOTÉS ⁵	Produits attendus (col.3 x col.5) ⁶	Taux plafond pour 2021 ⁷
Taxe foncière (bâti).....	1 830 824	36,55	1 869 000 (*)	683 120	37,28	69 676,3	104,66
Taxe foncière (non bâti).....	91 610	52,69	92 400	48 686	53,74	49 656	133,64
CFE.....				0			>>>
Totaux :				731 806		74 641,9	

S'il la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case : Total : 731 806

(*) dont taux départemental 2020 : 17,46

AIDE AU CALCUL DES TAUX PAR VARIATION PROPORTIONNELLE

Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :
- de reconduction des taux de référence
- ou de variation différenciée

Taxes	Taux de référence de 2021 ⁸	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE ⁹	Taux proportionnel (col.8 x col.10) ¹¹
Taxe foncière (bâti).....	36,55		37,28
Taxe foncière (non bâti).....	52,69		53,74
CFE.....	>>>		
Produit total souhaité			731 806
Produit total de référence (total colonne 4) (6 décimales)			731 806

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021

CVAE	IJEER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
>>>			15 361		>>>	15 361
Allocations compensatrices	DCRTP	versement	FNGIR contribution	Effet du coefficient correcteur versement	contribution correcteur	0
12 080				0		

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021

Produit attendu des taxes à taux voté (colonne 6)	74 641,9	+	Total autres taxes (cadre II)	15 361	+	Allocations compensatrices et DCRTP	12 080	+	Versement FNGIR	0	-	Contribution FNGIR	0	+	Versement coefficient correcteur	0	+	Contribution coefficient correcteur	0	=	Montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale	77 386,0
---	----------	---	-------------------------------	--------	---	-------------------------------------	--------	---	-----------------	---	---	--------------------	---	---	----------------------------------	---	---	-------------------------------------	---	---	---	----------

A BORDEAUX
Le DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES
ISABELLE MARTEL
Le 24 MARS 2021

Le préfet,
Bernard Guinet
Le maire,
Bernard Guinet
Le 19 Mars 2021



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETAIRE DE SEANCE	Catherine DOS SANTOS
----------------------	----------------------

N° 2021-04-10 : VOTE DES TAUX 2021 :

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, la loi 2020-1721 du 29 décembre 2020 portant sur les dispositions fiscales 2021 ;

Considérant la délibération 2021-04-07 portant sur l'adoption du compte administratif 2020 ;

Considérant la délibération 2021-04-08 portant sur le vote du compte de gestion 2020 ;

Considérant la délibération 2021-04-09 portant sur l'affectation du résultat 2020 sur le budget 2021 ;

Considérant le travail mené lors de la commission des finances du 22 février 2021 dans le cadre de la préparation du budget 2021 ;

Exposé :

Monsieur Cédric AVRILLAUD rappelle la réforme de la fiscalité locale introduite par la loi des finances 2021 ; Le nouveau schéma de financement entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021. Ainsi, les communes ne perçoivent plus la taxe d'habitation. La part départementale de la taxe foncière compense la perte de produit généré par la taxe d'habitation.

Au regard des travaux menés en commission de finances, notamment sur l'élaboration des programmes d'investissement 2021, Monsieur AVRILLAUD propose d'augmenter le taux de la Taxe Foncière des Propriétés Bâties et celui de la Taxe Foncière des propriétés Non Bâties de 2%.

Taxes	Bases prévisionnelles 2021	pour rappel, Taux 2020	taux 2021
Foncière (bâti)	1 869 000	36.55	37.28
Foncière (non bâti)	92 400	52.69	53.74

DECISION :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité le vote des taux tel que présenté ;
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 4

ABSTENTION : 4

POUR : 9

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,



Bernard GUILHEM



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETAIRE DE SEANCE	Catherine DOS SANTOS
----------------------	----------------------

N° 2021-04-11 : VOTE DU BUDGET 2021 :

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, la loi 2020-1721 du 29 décembre 2020 portant sur les dispositions fiscales 2021 ;

Considérant la délibération 2021-04-07 portant sur l'adoption du compte administratif 2020 ;

Considérant la délibération 2021-04-08 portant sur le vote du compte de gestion 2020 ;

Considérant la délibération 2021-04-09 portant sur l'affectation du résultat 2020 sur le budget 2021 ;

Considérant le travail mené lors de la commission des finances du 22 février 2021 dans le cadre de la préparation du budget 2021 ;
 Considérant la délibération 2021-04-10 portant sur le vote des taux 2021 ;

Exposé :

Monsieur AVRILLAUD présente le budget primitif 2021 de la commune en relatant les travaux de la commission des Finances.

La section de fonctionnement :

Dépenses		Recettes	
011 charges à caractère général	363 200.00	70 produits des services	96 400.00
012 charges de personnel	902 860.00	73 impôts et taxes	1 011 660.00
65 autres charges de gestion courante	154 792.90	74 dotations et participations	259 220.00
66 charges financières	5 229.00	75 autres produits de gestion courante	60 000.00
67 charges exceptionnelles	18 200.00	013 atténuations de charges	175 000.00
023 virement à la section d'investissement	137 897.10	77 produits exceptionnels	
014 Atténuation de produits	150.00	R002 résultat reporté N-1	83 000.00
022 dépenses imprévues	100 000.00		
042 opérations d'ordre transferts entre sections	2 951.00		
<u>Total dépenses</u>	<u>1 685 280.00</u>	<u>Total recettes</u>	<u>1 685 280.00</u>

La section de fonctionnement s'équilibre 1 685 280.00 euros

La section d'investissement :

<u>CHAPITRES</u>	<u>RAR 2020</u>	<u>PREVISIONS 2021</u>	<u>BUDGET PRIMITIF 2021</u>	<u>CHAPITRES</u>	<u>RAR 2020</u>	<u>PREVISIONS 2021</u>	<u>BUDGET PRIMITIF 2021</u>
16 Rembours. Emprunt		42 369.00	42 369.00	10 Dotations		377 622.58	377 622.58
20 Immo. incorporelles	5 556.00	15 000.00	20 556.00	13 Subventions	21 511.00	379 805.00	401 316.00
21 Immo. corporelles	137 488.00	296 039.57	433 527.57	16 emprunts et dépôts cautionnement		400 923.45	400 923.45
23 immo. En cours	391 687.00	520 876.30	912 563.30	1068 Affectation du résultat			
020 Dépenses imprévues		65 775.00	65 775.00	204 subventions d'équipements		25 000.00	25 000.00
45 opérations pour compte de tiers	18 000.00		18 000.00	45 opérations pour compte de tiers	18 000.00		18 000.00
204 subventions d'équipement		3 100.00	3 100.00	021 Virement section fonctionnement		137 897.10	137 897.10
				040 opérations d'ordre entre sections		2 951.00	2 951.00
D001 déficit reporté				R001 excédent reporté		132 180.74	132 180.74
TOTAUX	552 731.00	943 159.87	1 495 890.87	TOTAUX	39 511.00	1 324 199.13	1 495 890.87

La section d'investissement s'équilibre à 1 495 890.87 euros

Le budget primitif s'équilibre à 3 181 170.87 euros

DECISION

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

- **Le vote du budget 2021 comme présenté ci-dessus ;**
- **autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.**

VOTE : 17

CONTRE : 0


ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,
Bernard GUILLEM





CONVENTION D'ENCAISSEMENT DES RECETTES ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)

Entre les soussignés :

➤ La Communauté d'Agglomération du Libournais
Représentée par son Président, Monsieur Philippe BUISSON, mandaté par délibération n°2020-12-317 du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2020,

d'une part

Et

➤ La Commune d'Arveyres
Représentée par son Maire, Monsieur Bernard GUILHEM, mandaté par délibération du Conseil municipal en date du

d'autre part

Il a été convenu ce qui suit :

PREAMBULE :

La Commune d'Arveyres perçoit l'ensemble des participations familiales liées aux activités de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Les recettes des services dépendant de La Commune d'Arveyres (restauration, accueil périscolaire,...) et de La Cali (accueil de loisirs sans hébergement) sont encaissées dans le cadre d'une régie de recettes.

I. Objet

La présente convention a pour objet d'autoriser la Commune d'Arveyres à percevoir le paiement des activités de l'ALSH (dans le cadre de la régie de recettes) et d'en reverser le produit à La Cali, organisatrice et gestionnaire de cette structure d'accueil de l'enfance.

Elle détaille également les modalités de remboursement à La Cali, des recettes perçues pour son compte.

Le présent dispositif prendra effet le 1^{er} janvier 2021.

II. Modalités financières

La Commune d'Arveyres dispose d'une régie de recettes lui permettant de percevoir les paiements des familles. La Commune d'Arveyres percevra, pour le compte de la Cali, les règlements des familles pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Elle reversera à La Cali, le montant correspondant à l'activité réalisée par la structure.

Les encaissements perçus par le régisseur pour le compte de la Cali seront versés au comptable public et imputés dans la comptabilité de la Commune sur le compte 4648 (« autre encaissement pour le compte de tiers »).

Une fois par mois, la Commune d'Arveyres émet un ordre de paiement ordonnateur, accompagné des pièces justificatives des encaissements du régisseur, qui permettra à la Trésorerie de reverser ces sommes à La Cali (cet ordre de paiement et les pièces justificatives correspondantes sont transmises également aux services de La Cali, pour information).

Les créances non recouvrées au titre de l'ALSH feront l'objet d'émission de titres par La Cali, sur la base des informations transmises par le régisseur, dans un délai de 2 mois maximum après le début de la facturation.

La Cali remboursera à la clôture de l'exercice, c'est-à-dire annuellement, les frais éventuels (frais d'envoi pour les CESU, les frais bancaires,...) à la Commune d'Arveyres sur la base d'un décompte de la Commune, au prorata des montants encaissés pour chacune des collectivités.

III. Durée de la convention

La présente convention est conclue à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une durée d'un an. Elle pourra être renouvelée par tacite reconduction pour une période d'une année supplémentaire.

IV. Résiliation

La présente convention pourra être résiliée à tout moment par chacune des parties par lettre recommandée avec accusé de réception respectant un préavis de 2 mois.

V. Litiges

En cas de difficultés d'interprétation ou d'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à rechercher un accord amiable.

Si un tel accord ne peut être trouvé, le litige sera porté devant les juridictions compétentes.

Fait à Libourne, le 12 mars 2021

Pour la Commune d'Arveyres
Monsieur Bernard GUILHEM, Maire

Pour la Communauté d'Agglomération
Monsieur Philippe BUISSON, Président





EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

N° 2021-04-12 : AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION AVEC LA CALI POUR L'ENCAISSEMENT DES RECETTES LIEES A L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT :

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Exposé :

Monsieur Le Maire explique le renouvellement du partenariat mené avec la CALI pour l'encaissement des recettes liées aux activités d'ALSH.

La convention joint régit les modalités de mise en œuvre.

DECIDE

- Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :
 - Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention et tous les documents s'y rapportant.

VOTE : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,



Bernard GUILHEM



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETAIRE DE SEANCE	Catherine DOS SANTOS
----------------------	----------------------

N° 2021-04-13 : PROJET D'INTEGRATION D'UNE ANTENNE RELAIS MOBILE DANS L'EGLISE NOTRE DAME :

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant la proposition de l'entreprise SCOPELEC ;

Exposé :

Monsieur Le Maire rappelle le projet objet de la délibération. En effet, l'emplacement et la hauteur de l'église offrent le potentiel nécessaire à l'amélioration de la qualité de service sur le centre bourg de la

commune. Les travaux seront à la charge de l'entreprise. La commune quant à elle percevrait un loyer arrêté à 8 000 euros la première année, puis indexé à 1% par an. Le bail serait alors signé pour une durée de 12 ans avec tacite reconduction. Monsieur Le Maire précise que les conditions d'accès à l'église seront à déterminer pour les futures interventions liées à la maintenance préventive et curative.

DECIDE

- Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :
- Autorise l'installation d'une antenne mobile dans le clocher de l'église Notre Dame ;
 - Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à la mise en œuvre de la présente décision.

VOTE : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,



Bernard GUILHEM

ANNEE 2020

REGULARISATION CHARGES LOCATIVES M. JOLLEN

Fournisseurs	montant facturé du 01/01/20 au 31/12/20
GAZ DE BORDEAUX	
DU 15/11/19 AU 31/12/19	151,25 €
DU 01/01/20 AU 14/02/20	357,92 €
DU 15/02/20 AU 14/05/20	386,06 €
DU 15/05/20 AU 14/08/20	108,52 €
DU 15/08/20 AU 14/11/20	270,97 €
TOTAL	1 274,72 €
MAIRIE ARVEYRES	
entretien haies	560,00 €
7h *2 jrs/an* 2 agents	
TOTAL	560,00 €
SUEZ EAU France	
DEC 19 A JUIN 20	164,92 €
TOTAL	164,92 €
EDF COLLECTIVITES	
01/01/20 AU 15/01/20	27,62 €
16/01/20 AU 15/02/20	42,04 €
16/02/20 AU 15/04/20	72,00 €
16/04/20 AU 15/05/20	33,43 €
16/05/20 AU 15/08/20	131,27 €
16/08/20 AU 15/09/20	49,33 €
TOTAL	355,69 €
CENTRE DES IMPOTS	
taxe ordures ménagères 2020	316,00 €
TOTAL	316,00 €
COUT GLOBAL	2 671,33 €

coût horaire = 20 €

Clé de répartition : 80 %	part cardiologue	2 137,06 €
clé de répartition : 20 %	part infirmiers	534,27 €

Titrages des charges 2020 = 2 044,22 €

Régularisation charges 2020 = **92,84 €**
2137,06 -2044,22

PROVISION CHARGES 2021 M. JULLIEN

Fournisseurs	montant facturé du 01/01/20 au 31/12/20
GAZ DE BORDEAUX	
DU 15/11/19 AU 31/12/19	151,25 €
DU 01/01/20 AU 14/02/20	357,92 €
DU 15/02/20 AU 14/05/20	386,06 €
DU 15/05/20 AU 14/08/20	108,52 €
DU 15/08/20 AU 14/11/20	270,97 €
TOTAL	1 274,72 €
MAIRIE ARVEYRES	
entretien haies	560,00 €
7h *2 jrs/an* 2 agents	
Tonte	560,00 €
7h *2 jrs/an* 2 agents	
TOTAL	1 120,00 €
SUEZ EAU France	
DEC 19 A JUIN 20	164,92 €
TOTAL	164,92 €
EDF COLLECTIVITES	
01/01/20 AU 15/01/20	27,62 €
16/01/20 AU 15/02/20	42,04 €
16/02/20 AU 15/04/20	72,00 €
16/04/20 AU 15/05/20	33,43 €
16/05/20 AU 15/08/20	131,27 €
16/08/20 AU 15/09/20	49,33 €
TOTAL	355,69 €
CENTRE DES IMPOTS	
taxe ordures ménagères 2020	316,00 €
TOTAL	316,00 €
COUT GLOBAL	3 231,33 €

coût horaire = 20 €

Titrage jusqu'au 30/04/21

	Provisions
janv-21	158,62
févr-21	158,62
mars-21	158,62
avr-21	158,62
Total	634,48

Charges prévisionnelles du 01/01/21 au 31/12/21

Reste à régler au 30/04/21 : **1 950,58 €**
 2585,06-634,48 =

Calcul provisions mensuelles sur les 8 mois restants : **243,82 €**
 1950,58/8 =

Clé de répartition : 80 %	part cardiologue	2 585,06 €
clé de répartition : 20 %	part infirmiers	646,27 €



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARVEYRES
DU 12 avril 2021

Nombre de conseillers	19	Date de convocation	6 avril 2021
En exercice	19	Date de la séance	12 avril 2021
Présents	16	Heure de la séance	19H00
Votants	17	Lieu de la séance	Salle des Fêtes du Bourg
Quorum (Etat d'urgence sanitaire)	7	Président de séance	Bernard GUILHEM

MEMBRES DU CONSEIL	FONCTIONS	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
GUILHEM Bernard	MAIRE	X		
AVRILLAUD Cédric	ADJOINT	X		
COUILLAUD Angélique	ADJOINT	X		
DONIS Nicolas	ADJOINT		X	
DOS SANTOS Catherine	ADJOINT	X		
WALTON Samuel	ADJOINT	X		
REGOURD Emmanuel	CONSEILLER DELEGUE	X		
BOITEL Cécile	CONSEILLERE DELEGUEE	X		
BELLOT Julie	CONSEILLER DELEGUE	X		
LAFON Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
GAILLARD Isabelle	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	
RIBEREAU Marie	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PEREZ Benoît	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAVARY Cynthia	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
EHLINGER Nausicaa	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
PERON Jean	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
DESVIGNES Jacky	CONSEILLER MUNICIPAL	X		
SAGE Marie-Hélène	CONSEILLERE MUNICIPALE	X		
MEYRAN Myriam	CONSEILLERE MUNICIPALE		X	Pouvoir à Marie-Hélène SAGE

SECRETARE DE SEANCE

Catherine DOS SANTOS

N° 2021-04-14 : REGULARISATION DES CHARGES 2020 ET FIXATION DES CHARGES 2021 POUR LES LOCAUX SITUES 15 RUE PEYTOT :

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la délibération 2020/12-0203 portant sur la régularisation des charges ;

Exposé :

Exposé :

Monsieur AVRILLAUD rappelle la répartition des charges courantes supportées par les deux locaux situés 15 rue de Peytot

locataires	charges 2020 basées sur le coût réel	montant provisionné sur 2020	montant dû au titre de l'année 2020	montant provisionné sur 2021	montant déjà payé de janvier à avril 2021	reste dû au titre de l'année 2021
total	2 671.33	2 515.78	155.35	3 231.33	793.08	2 438.25
Monsieur JULLIEN	2 137.06	2 044.22	92.84	2 585.06	634.48	1 950.58
Madame CARARON	534.27	471.76	62.51	646.27	158.60	487.67

La régularisation des charges réelles 2020 fera l'objet d'un titre à l'encontre des locataires :

- Monsieur JULLIEN pour un montant de 92.84 euros ;
- Madame CARARON pour un montant de 62.51 euros ;

La régularisation des charges prévisionnelles 2021 se répartie sur les mensualités dues de mai à décembre 2021.

DECIDE

- Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :
- Autorise la régularisation des charges comme présentée ci-dessus. ;
 - Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à la mise en œuvre de la présente décision.

VOTE : 17**CONTRE : 0****ABSTENTION : 0****POUR : 17**

Fait et délibéré à la salle des fêtes du Bourg, les jours, mois et an susdits.

A Arveyres, le 12 avril 2021

Le Maire,



Bernard GUILHEM